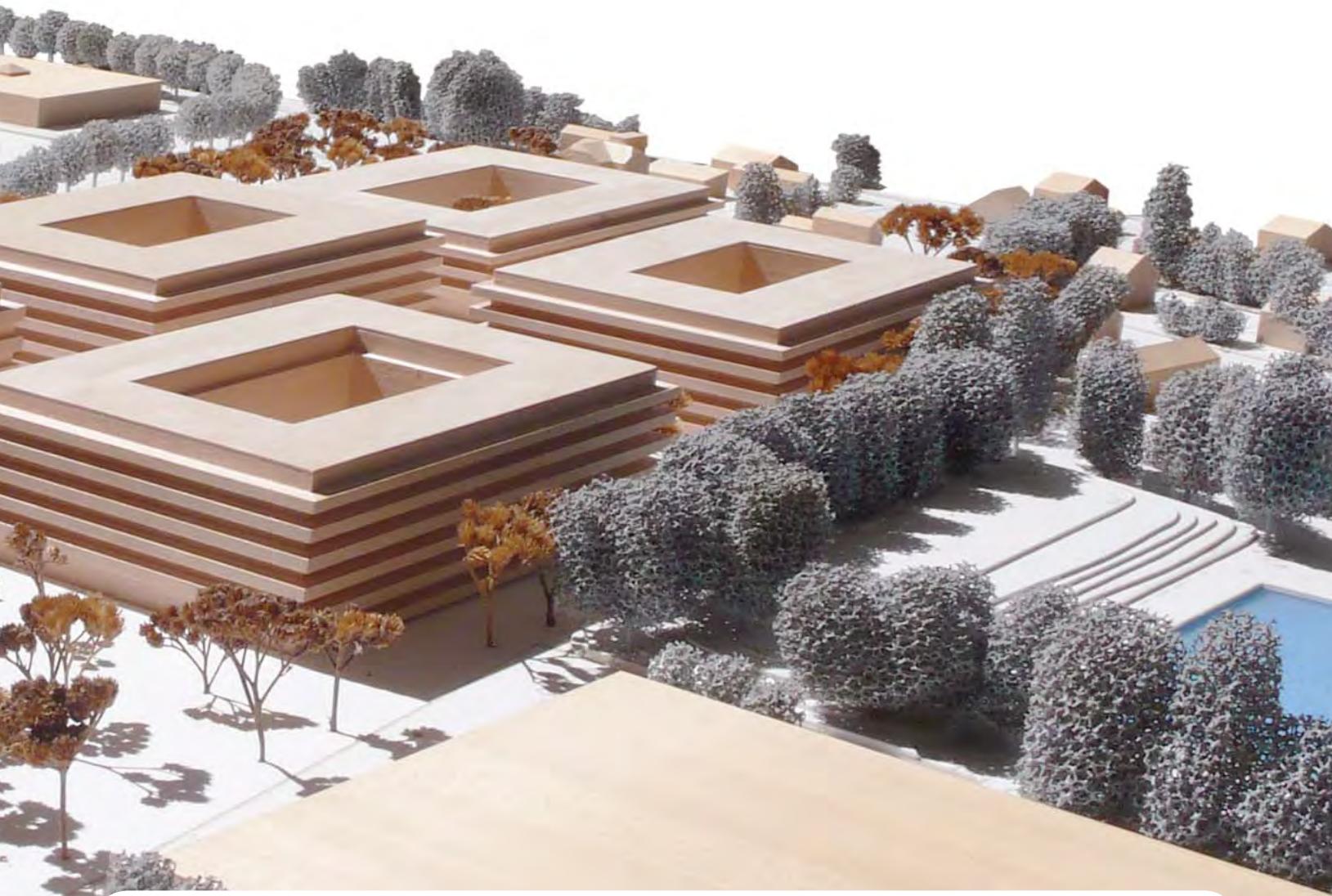


# Actu Vernier

Avril 2013

## Le quartier Gordon-Bennett se dévoile !

Logements, aménagements extérieurs, commerces et équipements publics à proximité, un nouveau quartier où il fait bon vivre.



La cité du Lignon primée !

P. 15

La police municipale  
mutualise ses forces

P. 16

Une nouvelle lumière à  
Châtelaine

PP. 20-21

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

Soucieuse de la qualité de vie de ses habitants, la Ville de Vernier poursuit son développement. A l'honneur de cette édition de votre magazine, vous découvrirez Gordon-Bennett, un nouveau quartier à mi-chemin entre les Libellules et la cité du Lignon. Véritable zone de rencontre, développé et construit selon les principes du développement durable, ce nouveau complexe urbain comprend une mixité de logements, des bureaux, des commerces et des espaces verts. Pour favoriser le lien social et impliquer les usagers dans la vie de quartier, la Ville de Vernier organise le 25 mai une fête pour les nouveaux habitants.

En mai, il n'y aura pas de jaloux ! La Fête des Voisins s'invite chez vous, une occasion de vous retrouver autour d'un verre ou d'un repas et de tisser des liens tout en profitant des packs mis à disposition par le service de la cohésion sociale (p. 33). Si l'heure n'est pas aux festivités avec votre voisinage, nous vous informons que les médiateurs bénévoles des Libellules ouvrent une nouvelle permanence pour vous aider (p. 28).

Avec les beaux jours qui ne devraient pas tarder à arriver (enfin !), préparez votre jardin et vos balcons, n'oubliez pas la deuxième édition du marché aux plantons ProSpecieRara et inscrivez-vous dès maintenant pour le traditionnel concours Vernier Fleuri (pp. 18-19).

Quant à la programmation culturelle de Vernier, elle ne vous laissera pas de répit ! En effet, le choix est vaste et devrait réjouir les petits comme les plus grands. Vous pourrez, par exemple, virevolter dans une ambiance décalée lors de la Fête de la Danse (p. 24), re(découvrir) Robert Schumann



Thierry Apothéloz, Yvan Rochat, Maire, et Pierre Ronget.

(p. 36) et vivre des moments d'émotion exceptionnels avec les œuvres de Beethoven et de Verdi (pp. 23 et 25).

Les traditionnelles Rencontres Café-Croissants et Thés dansants sont à l'affiche pour les seniors qui peuvent dès à présent s'inscrire pour célébrer les noces d'or en juin (pp. 41-43).

Vous l'aurez compris, il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. A vos agendas !

Votre Conseil administratif:  
Yvan Rochat, Pierre Ronget et Thierry Apothéloz

Édité par l'administration municipale

Comité de rédaction:  
Yvan Rochat  
Jean-Claude Stevan  
Myriam Jakir Duran  
Valérie Walther-Palli

Contact:  
[communication@vernier.ch](mailto:communication@vernier.ch)  
[www.facebook.com/VilledeVernier](http://www.facebook.com/VilledeVernier)

**VERNIER**  
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier  
CP 520 – 1214 Vernier

T. 022 306 06 06  
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture  
9h – 12h et 14h – 17h  
[www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

Prochain numéro:  
Projet Nouvelles Libellules  
Délai rédactionnel: 26 avril 2013  
Parution: 21 mai 2013

Archives:

[www.vernier.ch/magazine](http://www.vernier.ch/magazine)  
Journal tiré à 17'300 exemplaires  
11 fois par année.

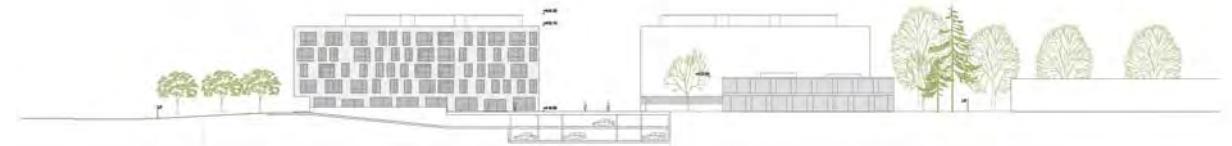
La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA  
Genève, sur papier couché mat 115 g  
Maquette: Agence Hémisphère

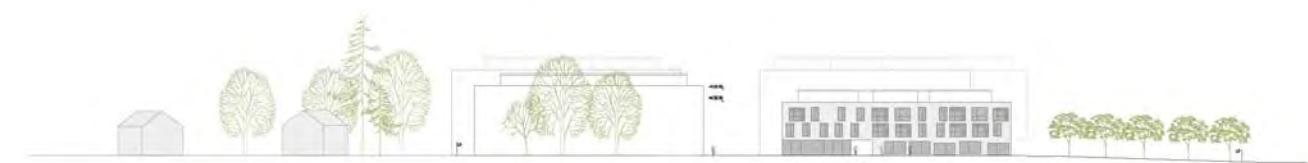


## Gordon-Bennett prend son envol !

Alors que les agencements finaux du quartier Gordon-Bennett sont en cours, la Ville de Vernier organise, en partenariat avec Implenia et la Suva, une cérémonie d'inauguration pour les nouveaux habitants.



Elévation depuis le chemin de la Muraille 1:500



Elévation depuis le chemin Anken 1:500

Promeneurs erratiques et badauds curieux n'ont sans doute pas manqué d'admirer l'avènement du nouveau quartier Gordon-Bennett sur le territoire verniolan. Mise en route fin 2009, la construction de ce complexe immobilier est pratiquement achevée. Cet espace novateur jouit d'un emplacement stratégique, pile en face du siège principal des Services industriels de Genève (SIG) et à mi-chemin entre les Libellules et la cité du Lignon. Si les travaux du dernier bâtiment, de même que les aménagements extérieurs, nécessitent encore quelques mois de patience de la part des riverains fraîchement installés, la Municipalité de Vernier a décidé de célébrer dignement leur implantation sur les lieux. Le 25 mai 2013 aura lieu une fête de bienvenue, à laquelle l'ensemble des résidents sont conviés, tout comme ceux des arrondissements limitrophes. L'occasion de découvrir en toute convivialité ce prodigieux ouvrage architectural qui s'inscrit pleinement dans le développement urbanistique de la commune.

**Retour vers le passé I** Depuis 1952, s'élevait à cet emplacement un site d'exploitation industrielle de la société Implenia, anciennement connue sous le nom de Zschokke Constructions SA. Aujourd'hui, dépôts, ateliers et autres

bureaux ont cédé le pas à un important périmètre d'habitation. Pour la firme de génie civil helvétique, à la fois propriétaire des lieux, promotrice et constructrice, l'idée de reconvertis et valoriser cette parcelle de 35'000 m<sup>2</sup> ne date pas d'hier : « Le projet a démarré au début des années 2000, relève Jean-Manuel Megow, responsable développements immobiliers à Implenia. Il a d'abord fallu effectuer une étude de faisabilité pour le changement d'affectation et mener des négociations avec les autorités communales et cantonales. » Déclassé en zone de développement en 2006, le secteur a été dépollué et fait l'objet d'un plan localisé de quartier (PLQ) réalisé par le bureau d'architectes LRS, lauréat du concours. Suite aux autorisations de construire délivrées par l'Etat de Genève en 2009, l'entrepôt d'Implenia a ensuite été délocalisé au Bois-de-Bay, à Satigny. Un an après a eu lieu la pose de la première pierre et, à l'heure actuelle, le chantier arrive enfin à terme. Seul le dernier immeuble non locatif est encore en cours d'exécution. Reprenant le flambeau, la Ville de Vernier, à laquelle les bordures de terrain ont été rétrocédées, s'occupera de réaménager d'ici l'année prochaine les trois rues principales concernées – à savoir les chemins du Château-Bloch, de la Muraille et Isaac-Anken.



© ADR architectes



Projet lauréat du concours PLQ Usine à Gaz, par le bureau LRS Architecture & Urbanisme : plan du rez-de-chaussée 1:500.

**Melting pot social** | « Tout le concept du quartier Gordon-Bennett repose sur la mixité », indique Jean-Manuel Megow. Logements locatifs à loyer libre et modéré, propriétés par étages (PPE), surfaces administratives, commerces, le nouveau complexe urbain se veut un parangon de diversité fonctionnelle. L'ensemble est constitué de cinq bâtisses (A à E) articulées autour de cours intérieures et à hauteur décroissante à proximité de la zone villas. Chacune possède ses propres caractéristiques intérieures, imaginées respectivement par les cabinets d'architecture LRS (A et B), 3BM3 (C et D) et Group8 (E). Si les 11'344 m<sup>2</sup> de la première sont dévolus à des bureaux, les quatre autres sont réservées à l'habi-

tation et comptent 277 appartements, dont plus de 30% subventionnés : « La totalité des logements ont déjà trouvé acquéreurs, se réjouit Stéphane Dufour, chef de projet à Implenia. Les immeubles D et E sont en PPE, tandis que la Suva, principal investisseur du programme, a racheté le bâtiment administratif (A) et les deux locatifs (B et C). » Trait d'union entre les différentes structures, un mail piétonnier central traverse la parcelle en longueur et offre espaces végétalisés, place de jeux et stationnements pour vélos. Les automobilistes bénéficient par ailleurs d'un parking souterrain de 500 places. Afin d'animer la vie collective, des arcades sillonnent l'esplanade au rez-de-chaussée des édifices, occupés

pour le moment à 50% par des commerçants de proximité et des prestataires de service. On y trouve par exemple un restaurant, une pharmacie et une épicerie. Du reste, des locataires, voire des acheteurs, sont recherchés. Intéressé ? Adressez-vous aux régies Pilet-Renaud, Comptoir Immobilier ou Société Privée de Gérance (SPG).

**Vert comme Vernier** | Pour développer le complexe, les collaborateurs d'Implenia ont eu recours à un outil de planification interne, le GeNab : « Il s'agit d'un instrument conçu par notre société pour évaluer la durabilité d'un projet immobilier, explique Jean-Manuel Megow. Les trois piliers du développement durable,

soit les facteurs économique, écologique et social, sont pris en compte. » Résultat ? Le quartier Gordon-Bennett répond à l'ensemble des 18 paramètres testés, dont la consommation en matières premières ou la desserte par les transports publics. Ajoutons à cela le raccordement au chauffage à distance du Lignon. De plus, l'intégralité de l'ouvrage a été labellisé Minergie : « Nous avons également mené toute une réflexion sur la réutilisation des matériaux issus de la démolition et de l'excavation », ajoute Stéphane Dufour. En récupérant une grande partie des ressources existantes, l'entreprise a montré son engagement en faveur de la planète. Des critères écologiques qui n'ont pas manqué de séduire l'administration verniolane : « La décision d'Implenia de transformer ses friches industrielles en zone d'habitation est extrêmement positive, souligne Yvan Rochat, Maire de Vernier. Dès lors, nous nous efforçons d'affermir cette stratégie durable en proposant, par exemple, un réseau de mobilité douce attrayant en direction des Libellules ou du Lignon, ce qui permettra, par la même occasion, de désenclaver ces deux quartiers. »

**Un peu d'histoire...** | Mais d'où ce faubourg tient-il son nom ? L'appellation formelle fait référence à une coupe aéronautique fondée par James Gordon Bennett, fils oisif du richissime éditeur du *New York Herald*. Lancée en 1906, cette compétition existe toujours à ce jour et réunit chaque année les meilleurs pilotes de ballons à gaz au monde. Le 6 août 1922, pour sa 11<sup>e</sup> édition, le coup d'envoi de la manifestation a été donné à l'endroit exact du nouveau complexe. C'est pourquoi tout le périmètre, de même que la rue le traversant, ont été baptisés « Coupe Gordon-Bennett », tandis que chaque allée porte le nom d'un vent. Or chacun renonce déjà à les désigner ainsi, leur préférant la version abrégée de Gordon-Bennett. Une familiarité qui en dit long sur l'excellente intégration du site parmi les citoyens. Espérons que la portée historico-sportive du quartier sera gage d'harmonie et de coopération entre les riverains. D'autant que tout a été pensé à cet effet : « Même si les travaux ne relevaient pas de notre compétence, nous avons demandé à Implenia que l'un

## NE MANQUEZ PAS LA FÊTE DE BIENVENUE DES NOUVEAUX HABITANTS :

**Le samedi 25 mai 2013 de 11h30 à 20h**

Partie officielle à 11h45

D'avantage d'informations dans le prochain *ActuVernier*



En hommage à la coupe aéronautique, chaque allée porte un nom de vent.

des bâtiments comprenne une salle de réunion mise à disposition des habitants, note Yvan Rochat. De plus, la Ville de Vernier participe financièrement à l'inauguration officielle afin de créer un esprit d'échanges, tant au sein du quartier qu'avec ceux qui le jouxtent. » Voisins,

voisines, Verniolans de la première comme de la dernière heure, rendez-vous donc samedi 25 mai prochain de 11h30 à 20h !

Nadja Först/Commu' Comm

## Le nouveau règlement échauffe les esprits

Dorénavant, les Conseillers municipaux qui enfreignent le règlement du Conseil municipal pourront être sanctionnés. Un code de bonne conduite a été adopté par les élus et qui déplaît fortement aux membres du MCG.

Certaines séances du Conseil municipal sont plus agitées que d'autres. Pour beaucoup d'élus, la politique est passionnelle. Il n'est ainsi pas rare que, dans certains cas, les propos de certains dépassent sans doute leur pensée. Ceci explique-t-il cela ? La commission des règlements a étudié, corrigé et modifié le règlement du Conseil municipal et ses annexes. Le fruit de ces travaux revient ce mardi en séance plénière.

Parmi les changements proposés, on trouve l'introduction d'un texte exhortant les élus, en début de séance, à leur rappeler leur devoir de remplir consciencieusement leur mandat. Finalement, par un amendement des Verts, cette proposition est rejetée tant il apparaît que l'exhortation est sans effet sur la correction des débats là où elle est lue (au Grand Conseil et au Conseil municipal de la Ville de Genève). Les nouveautés concernent particulièrement des sanctions que le Bureau du Conseil municipal pourra prononcer contre des élus qui ne respecteraient pas ce règlement. Ces punitions viseraient surtout les conseillers municipaux qui prononceraient des paroles désobligeantes, méprisantes ou outrageantes.

**Manque d'impartialité** Pour le MCG, ces nouveautés visent particulièrement leur chef de groupe Thierry Cerutti, souvent assez bouillant. « Ce texte manque clairement d'impartialité », tonne Maria Pilar Frieder. « Ce règlement est claire-



ment dirigé contre une seule personne, abonde son collègue Stéphane Cornut. La loi doit être la même pour tous. Adopter ce texte est une régression vis-à-vis des minorités actuelles et futures. » L'UDC Christina Meissner s'étonne que le MCG, qui critique ce projet, n'était pas présent lorsque la commission travaillait ce texte. « J'ajoute qu'en lisant ce nouveau règlement, je n'y vois pas d'attaque contre un élu, ajoute-t-elle. Mais s'il y a des points précis qui posent problème, on peut en discuter. »

Le Vert Xavier Chillier parle de sanctions « anecdotiques ». L'écologiste voit un autre point positif dans ce règlement. « Il

permet maintenant au MCG de siéger au Bureau, même s'il a refusé de le faire lorsque celui-ci avait été élu », dit-il.

Des propos qui font bondir Stéphane Cornut. « Jamais nous n'avons refusé de siéger au Bureau, rappelle-t-il. C'est le Conseil municipal qui n'avait pas voulu de Thierry Cerutti, qui était notre candidat. De plus, j'informe Madame Meissner que j'ai assisté aux séances de la commission des règlements à l'exception de la dernière lorsque les jeux étaient faits. »

**Une grande hypocrisie** L'écologiste Leyla Ahmari précise que « ce règlement s'adresse à toutes les personnes qui

ne le respectent pas ». Le MCG Thierry Cerutti ajoute : « Pour ce qui concerne les sanctions, je ne me sens pas concerné. En revanche, le Conseil municipal fait preuve d'une grande hypocrisie sur ma nomination au Bureau. Nous représentons la deuxième force politique de la commune et nous ne pouvons pas y siéger uniquement parce que vous avez refusé ma candidature qui aurait impliqué la Présidence en juin prochain. »

Au moment du vote, le PS, les Verts et le PLR adoptent ce nouveau règlement. Le MCG le refuse et l'UDC s'abstient.

Didier Tischler

## MAISONS DE QUARTIER CHOYÉES

Le Conseil administratif (CA) souhaite investir dans les maisons de quartier. Il a demandé une somme de CHF 183'429.59 pour un crédit complémentaire permettant de couvrir le dépassement des travaux dans le bâtiment Actaris où se trouvent la maison de quartier des Libellules ainsi que des salles pour des sports de combats et de la danse. Devisé initialement à CHF 730,000.–, ce crédit complémentaire a été accepté par les conseillers municipaux. Le CA a également demandé un crédit d'étude de CHF 180'000.– destiné à la rénovation du bâtiment qui accueillera une maison de quartier au chemin de Maisonneuve 45. Un autre crédit d'investissement de CHF 1'812'000.– a été sollicité pour la réalisation d'une autre maison de quartier au chemin Mouille-Galand 21. Enfin, l'exécutif de la commune a encore demandé CHF 6'174'000.– pour réaliser un centre de quartier à la ferme Golay, avenue Edmond-Vaucher 5. Cette dernière pourrait ainsi accueillir un restaurant scolaire et un espace parascolaire. Ces trois délibérations administratives ont été acceptées et envoyées en commission des bâtiments.

Les élus ont du pain sur la planche.

D. T.

## MUNICIPAL EN BREF

- Les élus s'inquiètent du projet de la prochaine bretelle autoroutière prévue au Canada. Ils ont chargé le Conseil administratif d'intervenir auprès de l'Etat pour que cette future jonction préserve la qualité de vie des habitants.
- La pétition qui souhaitait permettre aux partis non représentés au Conseil municipal de pouvoir s'exprimer dans le journal communal *ActuVernier* a été classée.
- Le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 154'000.– pour réorganiser les bibliothèques et aménager une salle de rythmique à l'école d'Avanchet-Salève.
- Un crédit de CHF 7'971'678.– a été voté pour permettre de transformer la CAP en Fondation intercommunale de droit public et la recapitaliser.
- CHF 745'000.– ont également été voté pour harmoniser auprès de la Fondation des maisons communales de Vernier le financement du déménagement des APM dans les locaux de l'avenue Henri-Golay.

D. T.

# Communications, séances du 12 février au 19 mars 2013

## Autorisations de construire

### Autorisations délivrées par le canton

DD 105'094: Centre Balexert SA – Installation d'une centrale de téléphonie en toiture – Avenue Louis-Casaï 27.

DD 105'167: Guineau Immobles Suisse S.A. – Ville de Genève – Construction station de base pour téléphonie mobile – Chemin du Château-Bloch 10.

DD 105'176: M<sup>me</sup> Fillinger-Kimber, M. Kimber – Construction d'un studio et d'un atelier et panneaux solaires en toiture – Chemin de la Greube 14C. Autorisation délivrée malgré le préavis défavorable de la Ville de Vernier, mais en incorporant les remarques de cette dernière dans la décision.

APA 37'553: M. et M<sup>me</sup> Pestrin – Construction d'un mur de soutènement – Route de Peney 46C.

APA 36'816: M. J.-D. et M<sup>me</sup> F. Zumsteg – Installation d'une pompe à chaleur et de panneaux solaires en toiture – Route du Canada 102.

DD 104'036 / 3: SI Viburi – (Construction d'un bâtiment industriel) panneaux solaires en toiture – Route du Nant d'Avril 40.

DD 105'280: M. Paul Jeanmonod – Agrandissement d'une villa, installation de panneaux solaires et jours en toiture – Chemin De-Maisonneuve 32.

APA 37'526: M<sup>me</sup> Jocelyne Zenger – Déplacement d'un couvert pour véhicules – Chemin de Crotte-au-Loup 15.

APA 34'957: Energeo – Capteurs solaires thermiques en toiture – Chemin des Coudriers 9.

## Demandes d'autorisations

### Préavis communaux

DD 105'508: Etat de Genève – Construction de quatre immeubles de logements – garage souterrain – Avenue Edmond-Vaucher 19, 19A, 19B, 19C. **Préavis favorable** sous conditions:

- que les aménagements extérieurs côté avenue Edmond-Vaucher et chemin du Coin-de-Terre soient réalisés gratuitement par le maître d'ouvrage et cédés au domaine public communal tel que cela est prévu au PLQ 29270 ;
- que le chemin du Coin-de-Terre (privé) soit cédé au domaine public communal ainsi que le prévoit le PLQ 29270. La parcelle 251 correspondant à l'assiette du chemin privé du Coin-de-Terre, appartenant à l'Association Genevoise du Coin de Terre, dépourvue de droits à bâtir, devra être cédée au domaine public communal une fois que les aménagements auront été réalisés par les bénéficiaires des droits à bâtir de cette parcelle (immeuble 17, avenue Edmond-Vaucher – DD 103259 et immeubles prévus sur les parcelles 3367 et 275 selon le PLQ) ;

DP 18'424: Association genevoise du Coin de Terre – Construction d'une maison à deux logements avec garages – Route de l'Usine-à-Gaz 11. **Préavis favorable**, y compris dérogation au rapport des surfaces à 28,6 %, à condition de prévoir des revêtements extérieurs perméables et un espace commun réservé aux containers sur le domaine privé.

M 6'947: HIAG Immobilier Léman SA – Démolition d'un immeuble industriel – Chemin de la Verseuse 1. **Préavis favorable**.

DD 105'596: HIAG Immobilier Léman SA – Construction d'un immeuble industriel et artisanal avec garage souterrain – Chemin de la Verseuse 1. **Préavis favorable**, sous réserve des conditions suivantes:

- Conformément au courrier du 17 septembre 2010, la Ville de Vernier est favorable à une opération de démolition / reconstruction du bâtiment existant ;
- Les activités du futur bâtiment devront laisser une place importante à une mixité d'activités (artisanales, industrielles et administratives) ;
- Une évaluation de l'impact du projet induit par l'accès au bâtiment devra nécessairement être fournie par type de véhicule (véhicules individuels, camions) compte tenu du secteur essentiellement résidentiel du quartier. Une stratégie visant à diminuer les places de parking « employés » devra également être mise en œuvre ;
- Une séance d'information sera également organisée ;
- Augmenter le nombre de places pour 2 roues motorisés ;
- Respecter la norme VSS SN 640 273 concernant le champ de visibilité aux sorties motorisées sur l'espace public.

DD 105'557: CIF - Ville de Genève – Construction d'un immeuble d'activités

Pour rappel, le plan de marquage devra être soumis au service du Génie civil avant réalisation.

DP 18'424: Association genevoise du Coin de Terre – Construction d'une maison à deux logements avec garages – Route de l'Usine-à-Gaz 11. **Préavis favorable**, y compris dérogation au rapport des surfaces à 28,6 %, à condition de prévoir des revêtements extérieurs perméables et un espace commun réservé aux containers sur le domaine privé.

M 6'947: HIAG Immobilier Léman SA – Démolition d'un immeuble industriel – Chemin de la Verseuse 1. **Préavis favorable**.

DD 105'596: HIAG Immobilier Léman SA – Construction d'un immeuble industriel et artisanal avec garage souterrain – Chemin de la Verseuse 1. **Préavis favorable**, sous réserve des conditions suivantes:

- Conformément au courrier du 17 septembre 2010, la Ville de Vernier est favorable à une opération de démolition / reconstruction du bâtiment existant ;
- Les activités du futur bâtiment devront laisser une place importante à une mixité d'activités (artisanales, industrielles et administratives) ;
- Une évaluation de l'impact du projet induit par l'accès au bâtiment devra nécessairement être fournie par type de véhicule (véhicules individuels, camions) compte tenu du secteur essentiellement résidentiel du quartier. Une stratégie visant à diminuer les places de parking « employés » devra également être mise en œuvre ;
- Une séance d'information sera également organisée ;
- Augmenter le nombre de places pour 2 roues motorisés ;
- Respecter la norme VSS SN 640 273 concernant le champ de visibilité aux sorties motorisées sur l'espace public.

DD 105'557: CIF - Ville de Genève – Construction d'un immeuble d'activités

et de logements – panneaux solaires – garage souterrain – Route de Vernier 113. **Préavis défavorable** de façon à ce que le traitement paysager en front de la route de Vernier soit revu pour permettre de répondre aux exigences du préavis municipal délivré lors de l'élaboration du PLQ. Par ailleurs, s'assurer également que ces aménagements extérieurs à l'angle chemin de l'Ecu / route de Vernier garantissent une visibilité optimale pour les véhicules motorisés qui doivent s'insérer sur la route de Vernier (norme VSS SN 640 273).

ration puisse transiter par cet espace et relier le chemin de l'Ecu au chemin Du-Villard. La charte de la Voie Verte est disponible auprès du Département de l'urbanisme ;

- Le ruban de mobilité devra avoir une largeur de 5 mètres et fera l'objet d'une servitude de passage à talon et cycle ;
- L'intégration de cet élément doit être soumise à la Ville de Vernier.

Le Conseil administratif (CA) souhaite s'assurer que le projet prévoit des compensations de loyers pour les locataires durant les travaux.

DD 104'732/2: Providis SA - Tajimmo SA – Construction de deux immeubles de logement et garage souterrain, panneaux solaires en toiture – Chemin de la Greube 7-9. **Préavis défavorable** compte tenu de l'aspect du bâtiment incompatible avec la zone 4B protégée.

## Culture et bibliothèque

Patrimoine: annonce de la remise de documents d'archives sur le poids public de Vernier et la société de la laiterie de Vernier pour la collection du Vieux-Vernier.

## Environnement

Cité de l'Energie: le CA signe une lettre de recommandation pouvant être présentée aux entreprises communales en vue de la concrétisation de la politique communale en matière énergétique, notamment vis-à-vis des propriétaires des bâtiments dont l'indice de déperdition de chaleur a été identifié comme

important, de même que vis-à-vis des entreprises qui pourraient récupérer de la chaleur industrielle.

## Mobilité – Transports

Transports scolaires: annonce de la signature de l'avenant reconduisant jusqu'au 31 décembre 2014 au plus tard les transports scolaires pour le cycle d'orientation du Renard. A l'échéance de cette convention, la prestation sera reprise par les Transports Publics Genevois.

## Petite enfance

Halte-garderie: le CA valide les modifications du règlement sur la halte-garderie, notamment la définition des enfants pouvant être accueillis (habitants de Vernier seulement) et la durée du temps d'adaptation. Il fixe la date d'entrée en vigueur de ces modifications au 6 mars 2013.

## Ressources humaines

Le CA procède à l'engagement de M<sup>me</sup> Yasmina Baldacci comme secrétaire à 70% dès le 1<sup>er</sup> juin 2013, nouveau poste inscrit au budget 2013.

## Social

CAS des Avanchets: subvention de CHF 12'515.70 pour les frais de loyer du CAS et AMD des Avanchets.

Projet Nouvelles Libellules: versement d'une subvention de CHF 38'750.– pour 2013.

## RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

**Samedi 4 mai 2013 de 9h à 12h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole.

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le

**Mardi 14 mai à 20h30**

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier  
L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet: [www.vernier.ch/cm](http://www.vernier.ch/cm)



## Vernier sous pression

### Zone industrielle: + 10'000 emplois

Les velléités de l'Etat de transformer la rive droite en une vaste zone industrielle ne datent pas d'hier. La prudence est donc de mise devant le nouveau Grand projet ZIMEYSAVER qui vient remplacer les précédents et dont l'objectif est d'amener 10'000 emplois dans la zone industrielle que Vernier partage avec les communes de Meyrin et Satigny. Notre commune est gâtée, l'extension se fera sur les zones villas. L'UDC souhaite voir une densification de la zone industrielle dans son périmètre actuel et non pas que ce dernier s'étende sur les zones villas attenantes. Les habitants de ces zones mais aussi tous ceux du village ne souhaitent pas étouffer sous le béton et le trafic.

**Raison pour laquelle l'UDC a proposé deux textes** préservant la quiétude des habitants (R218 pour la fermeture au trafic de transit de Mouille-Galand et M222 pour éviter que la nouvelle jonction autoroutière ne devienne un piège meurtrier). Ces deux textes ont été adoptés par le Conseil municipal et nous l'en remercions. Nous resterons très attentifs à l'évolution du dossier au niveau communal et cantonal.

### Bourdonnette, je te tiens par la barbichette

La construction de logements pour personnes âgées répond à un besoin et l'emplacement choisi, en zone villas de la parcelle de l'Etat de la Bourdonnette sur la presqu'île d'Aire, est admis par tous. Le problème, c'est le refus du canton de nous rassurer sur ses velléités de densifier cette parcelle au-delà de ce que les habitants et la commune souhaitent.

**L'UDC n'apprécie pas du tout ce jeu de poker menteur** et a initié une délibération et une résolution qui engagent la commune à respecter la volonté du Conseil municipal et des habitants. Au niveau cantonal, c'est l'UDC qui



**La section UDC Vernier tient à féliciter les Valaisans et leur nouveau Conseiller d'Etat Oskar Freysinger.**

**Ils ont osé, envers et contre tous ! Les Genevois, coincés dans les bouchons et sous pression face à une concurrence toujours plus dure tant en matière d'emploi que de logement, devraient faire preuve du même courage et oser eux aussi l'UDC le 6 octobre prochain !**



## Agissons contre l'illettrisme

**Rappelons la différence entre analphabétisme et illettrisme: l'analphabétisme indique la situation des personnes qui n'ont pas ou presque pas été scolarisées et qui n'ont jamais appris à lire ni à écrire. On parle d'illettrisme quand il s'agit de la situation de personnes scolarisées, qui ne maîtrisent pas ou insuffisamment la lecture, l'écriture et le calcul. De ce fait, ces personnes ne peuvent pas participer activement à la vie sociale, familiale et professionnelle.**

**L**e quotidien est basé en bonne partie sur la langue écrite. Nous assistons à une complexification des tâches. Il suffit de penser aux votations: pour comprendre les enjeux, il ne suffit pas de comprendre un texte simple de la vie de tous les jours. Dans le monde du travail, les professions qui ne demandent pas la maîtrise de l'écrit sont de plus en plus rares. L'ordinateur est omniprésent. Par ailleurs, le dialogue entre école et parents est basé sur des messages écrits. Lire des livres à ses enfants est devenu indispensable pour leur faciliter l'entrée dans le monde de la langue écrite.

**N**ous observons que les entretiens d'embauche au travail, les démarches administratives, les propositions de formation et les recherches d'emploi suscitent une forte anxiété chez certaines personnes en situation d'illettrisme. D'autres sentiments se mêlent: les adultes en difficulté avec la langue écrite sont peu sûrs d'eux-mêmes et de leur capacité à apprendre. Ils considèrent souvent toute offre de formation ou de réinsertion professionnelle comme une épreuve à « haut risque ». Face à un parcours scolaire souvent chaotique et marqué par l'échec, ils ne veulent pas revivre les humiliations subies lorsqu'ils étaient enfants sur les bancs de l'école. Et risquer de rater, une nouvelle fois, ce qu'elles entreprennent. Dès lors, oser le pas de s'inscrire à une formation est une démarche qui demande beaucoup d'encouragement. Le coût économique de l'illettrisme<sup>1</sup> est important et met principalement en évidence l'effet des faiblesses en lecture sur le risque de chômage des personnes actives professionnellement. L'analyse statistique démontre que ces personnes ont un risque deux fois supérieur à la moyenne de tomber au chômage.

**L**a Fédération suisse **Lire et Ecrire** atteint chaque année environ 2000 adultes en situation d'illettrisme. Elle pourrait faire bien plus si les autorités cantonales et communales s'impliquaient davantage pour cette cause. Cela d'autant plus que depuis 2012 est entrée en vigueur au niveau fédéral la loi sur l'encouragement à la culture dans laquelle la lutte contre l'illettrisme est explicitement mentionnée.

**L**e Parti socialiste, respectivement sa section de Vernier, s'engage dans cette démarche. Il en va du bien-être social de beaucoup de personnes de notre Ville de Vernier.

<sup>1</sup> Büro für Arbeits- und sozialpolitische Studien BASS AG: Volkswirtschaftliche Kosten der Leseschwäche in der Schweiz. Eine Auswertung der Daten des Adult Literacy & Life Skills Survey (ALL), Bern, April 2007.

*Toutes les dernières actualités, notre programme 2011-2015, notre agenda et pour adhérer:*

**www.ps-vernier.ch et**

**Parti Socialiste de Vernier**



p.a. Martin Carnino, président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE – Email: socialiste-vernier@bluewin.ch

## DE L'AMBITION POUR VERNIER !

### ZIMEYSAVER ou la Zone Industrielle à Vernier-Village

Dans *ActuVernier* de mars 2013, le PLR avait dénoncé les effets désastreux du grand projet ZIMEYSAVER. Le PLR veut coordonner la résistance citoyenne contre ce projet en collaboration avec d'autres associations verniolanes.

#### L'enjeu

Selon le projet ZIMEYSAVER ([www.geneve.ch/zimeysaver](http://www.geneve.ch/zimeysaver)), tous les quartiers du village au nord de la route de Vernier et de la route de Peney sont appelés à être incorporés dans une vaste zone industrielle.

#### Les conséquences

Le village historique de Vernier, déjà pris en étau entre l'autoroute, le Rhône et la ZI de Mouille-Galand, sera englobé dans la ZIMEYSA.

Les zones du Signal, de Crotte-au-Loup et de Montfleury qui constituent actuellement des zones tampons seront détruites pour céder la place à des bâtiments industriels. Comment comprendre que, face à la pénurie de logements, le Canton veuille déloger plusieurs centaines de locataires et de propriétaires pour implanter des entrepôts.

Enfin, nul doute que les nouveaux terrains industriels de Vernier-Village draineront leur inévitable flot de camions qui engorgeront encore un peu plus les axes déjà surchargés de la commune de Vernier à Châtelaine.

#### Le prétexte : un raisonnement inacceptable du DU

Le Département de l'urbanisme cantonal (DU) justifie ce projet par une formule lapidaire : « Crotte-au-Loup, Montfleury et le Signal sont des zones de villas appelées à changer d'affectation, car elles sont soumises au bruit des avions. »

- Le cadastre du bruit de l'aéroport sur lequel se fonde le DU date de 2000, donc dépassé, alors que les mesures actualisées de l'aéroport (2010) démontrent que les nuisances ont fortement diminué.
- Les zones concernées ne sont pas constituées que de villas, elles comprennent également des écoles, plusieurs immeubles de logement et de nombreux commerces. En outre, elles forment un important couloir de verdure.
- Le DU pratique un urbanisme à deux vitesses qui préserve de toutes nuisances ceux qui n'en subissent pas (la rive gauche) et rajoute du bruit, du trafic et de la pollution là où il y en a déjà trop (Vernier et les communes avoisinantes).

#### Mobilisez-vous avec le PLR qui défend vos intérêts !

Le PLR organisera différentes actions afin que le canton prenne en compte les intérêts des Verniolans dans la réalisation du grand projet ZIMEYSAVER.

Rejoignez-nous dans ce combat !

Le MCG – CP 691 – 1214 Vernier est à votre écoute au 079 941 48 02 et à votre disposition :  
[mcg-vernier@bluewin.ch](mailto:mcg-vernier@bluewin.ch)

**LA SECTION MCG - VERNIER a un BLOG TDG**  
<http://mcg-vernier-avotrecoutepouragir.blog.tdg.ch>

de Vernier et ses habitants, que vous êtes incapables de gérer vos sentiments au sein de cet hémicycle, ce que nous déplorons et regrettons.

**Au nom du groupe MCG, une conseillère qui s'est engagée à travailler pour sa population et non l'inverse.**

#### Mise au point du président du MCG Vernier:

Etant le représentant du MCG au sein de la commission des règlements, contrairement à ce qui a été dit en séance plénière, j'ai suivi la quasi-totalité des travaux lors des commissions pour la modification du règlement municipal. D'ailleurs, les procès-verbaux en attestent. J'ai activement apporté des arguments constructifs afin de ne pas avaliser certaines modifications, en mettant en garde de leur portée lors des futures législatures. En effet, de nombreux gardes-fous, d'us et coutumes garantissant le bon fonctionnement de notre conseil ont été purement supprimés. Ces derniers cimentaient la démocratie, l'impartialité, la cohésion et le bon sens au sein de notre conseil. J'ai toujours été un fervent défenseur d'échange d'idées et de liberté d'expression. Manifestement, cela ne semble plus être l'essence du fonctionnement du bureau et du conseil. Je ne peux que le regretter.

Lors du dernier Conseil municipal, au vu de la tournure des débats, j'ai annoncé que je quittais la séance. En effet, j'ai estimé que nous n'avions pas à refaire complètement les travaux de commission en séance plénière. C'est un manque de respect envers notre population et les deniers publics qui nous rétribuent.

Je n'ai pas à être payé deux fois pour le même travail. Dès lors, pour garder ma ligne de conduite, j'ai décidé de verser la totalité de mes jetons de présence octroyés pour ce Conseil municipal (même s'il a été écourté en ce qui me concerne...) à une institution qui œuvre pour le bien de tous les Verniolans.

**Stéphane Cornut, Conseiller municipal**

#### Communication aux habitants de Vernier:

**Nous vous informons** que suite à la séance d'information à l'école des Ranches, concernant la mise en place irréfléchie et définitive de la fermeture de la route de Vernier aux résidents, nous allons débuter notre action citoyenne par le lancement d'une initiative communale pour combattre cette aberration prise à sens unique et sans concertation avec les intéressés par le pouvoir monocoloré en place.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à participer à celle-ci, de nous contacter par téléphone ou e-mail, afin de pouvoir organiser une «task force» citoyenne. Nous vous remercions de votre mobilisation ainsi que de votre soutien.

#### Depuis quand l'exception fait-elle la règle ?



#### majorité monocoloré anti-démocratique.

Après les Genevoiseries, voilà que la majorité monocoloré rose-verte-bleue crée la Vernioisserie pour ne pas dire Verniaiserie on en rit encore, mais de couleur jaune. Le groupe MCG a été stupéfait de la refonte du règlement municipal et surtout consterné de son acceptation par cette

majorité monocoloré anti-démocratique. En effet, ils ont modifié complètement un texte de loi pour qu'il soit le bras armé d'un politburo à l'encontre d'un seul conseiller municipal dérangeant, ou devrais-je dire plutôt clairvoyant. Est-ce le début de la création d'un Orgbur, made in URSS ? Depuis quand une loi est-elle basée et calquée sur une personne pour y être appliquée à tous ? Dans d'autres pays, certains despotes mettent cette règle en place. A Vernier ce sont les mêmes qui soi-disant luttent contre ces injustices qui les mettent en place. Cherchez l'erreur... ! Ce qui est consternant, c'est qu'une partie des personnes ayant inventé, mis en avant et pris cette décision possèdent des formations juridiques. Or, il est bon de rappeler qu'une loi est faite pour l'ensemble de la population et non en regard d'un individu. Il s'agit là du b.a.-ba de n'importe quel règlement/loi, fondant notre démocratie quel qu'en soit son champ d'application. Cela est d'autant plus inquiétant que le bureau qui devrait être un organe apolitique a été politisé.

Comme l'a indiqué un de nos conseillers, les majorités se font et se défont au fil des législatures. Soyez sûrs que la majorité qui vient de mettre en place cette aberration, sera la première à la décrier lorsqu'elle sera minorisée... Cependant, chaque conseiller municipal ayant voté en faveur de celle-ci devra en assumer la paternité, ad vitam aeternam, de sa mise en application et non comme cela l'arrange. Nous saurons le leur rappeler au moment venu ! Dans le domaine politique, celui qui nous concerne, il est triste et pathétique de voir l'énergie que ce Conseil municipal gaspille à se battre contre un seul élu en lieu et place de la consacrer aux Verniolans qui ont de bien plus graves préoccupations (taux de chômage et de précarité le plus élevé de Suisse).

Ces modifications transpirent la haine et l'acharnement à l'encontre d'une seule personne. En acceptant les modifications de ce nouveau règlement, vous les élus PS-Verts et PLR avez démontré et prouvé que le cas « d'un élu » pour vous est plus important que les intérêts de la Ville



## Parascolaire: améliorons encore la prise en charge des élèves



La ferme Bourquin sera aménagée par la Ville de Vernier et pourra accueillir dès 2014 les activités parascolaires des écoles de Châtelaine et Bourquin.



Dans les différentes écoles de Vernier, l'accueil des enfants au parascolaire a explosé, tout particulièrement sur la pause midi (16'000 repas par année en 2007 contre 24'000 repas en 2010). Cette réalité montre la **difficulté des parents à concilier horaire scolaire et horaire professionnel**. Les élèves, après une matinée de travail, doivent pouvoir faire une coupure qui leur permettra de recommencer un après-midi d'apprentissages scolaires.

Sur le plan nutritionnel, **les restaurants scolaires ont à cœur d'utiliser des produits locaux et de saison** afin d'offrir un repas de qualité, en respectant l'environnement. Mais qu'en est-il de l'encadrement des élèves ?

**Tous les établissements scolaires de la ville de Vernier sont placés dans le Réseau d'Enseignement Prioritaire.** Travailler dans ce type d'écoles implique de rencontrer des problématiques plus aigues en ce qui concerne entre autres le comportement des élèves. S'ajoute à cela un important tournus au niveau de l'encadrement, des temps pour les repas très courts dû au nombre de services, et voilà nos élèves placés dans une situation de stress peu propice au repos.

Alors que toutes les communes devront, à moyen terme, appliquer la loi sur l'accueil à journée continue, il est impératif d'améliorer la prise en charge de ces nombreux élèves.

### Les Verts tiennent à souligner les efforts de la Ville de Vernier pour:

- la qualité des repas qu'elle propose aux élèves;
- pour l'effort en développement durable en utilisant des produits locaux et de saison;
- pour l'offre culturelle et sportive qu'elle met en place et qui profite aussi aux élèves du parascolaire.

### Cependant, Les Verts estiment important que la commune de Vernier, le Groupement intercommunal des association parascolaire (GIAP) et le canton (DIP) améliorent la prise en charge des élèves en:

- permettant aux animateur-trice-s du parascolaire de mieux se former à la prise en charge d'élèves présentant des comportements difficiles;
- stabilisant les animateur-trice-s au moins deux ans dans une école afin de créer un lien sécurisant pour les élèves;
- améliorant les locaux d'accueil des activités parascolaires;
- élargissant l'offre d'animation par les multiples clubs de la commune;
- en permettant aux élèves, en s'associant avec le DIP, de réaliser leurs devoirs à l'école.

Ces propositions aideront les élèves et leurs parents dans un quotidien qui implique une présence des enfants plus importante à l'école et qui engage leur bien-être garant d'une meilleure réussite scolaire.

## Une étude sur la cité du Lignon primée par Europa Nostra

Une recherche sur la cité-satellite du Lignon a reçu le prix du patrimoine culturel de l'Union Européenne – Europa Nostra Award 2013. Ce prix récompense une recherche innovante sur la rénovation du site tout en préservant sa valeur patrimoniale.



Réalisée entre 1963 et 1971, la cité-satellite du Lignon à Genève est considérée comme la plus spectaculaire opération de logements de l'après-guerre en Suisse. Son caractère pionnier, l'originalité du principe d'implantation, l'innovation des choix constructifs et techniques ainsi que son indéniable valeur sociale lui valent d'être reconnue comme objet exceptionnel, bien au-delà des frontières nationales.

En mai 2009, l'adoption d'un plan de site par l'Etat de Genève a établi clairement la valeur patrimoniale de cette cité et son statut de quasi-monument. A cette occasion, l'Office du patrimoine et des sites (OPS) a élaboré, avec le concours de l'Office cantonal de l'énergie et le comité central du Lignon, une stratégie de sauvegarde, prenant en considération les aspects patrimoniaux, les contraintes économiques et les enjeux énergétiques, et a fait appel au laboratoire des Techniques et de la Sauvegarde de l'Architecture Moderne (TSAM) de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) pour conduire entre 2008 et 2011 une recherche qui définit les mesures concrètes à entreprendre.

Primé dans la catégorie « recherche scientifique », le travail du laboratoire du TSAM a été récompensé pour sa démarche

exemplaire et les résultats obtenus dans la sauvegarde de la cité du Lignon. Le projet pilote de « sauvegarde et amélioration thermique » des 125'000 m<sup>2</sup> d'enveloppes des bâtiments du Lignon de type *curtain-wall* propose de faire face aux nouveaux impératifs de réduction des consommations énergétiques. La rénovation peut aujourd'hui entrer dans la phase opérationnelle avec un soutien financier de l'OCEN et de la Confédération pour les mesures d'isolation thermique.

Le Lignon devient ainsi le deuxième bâtiment en Suisse à être primé par cette instance, après le site archéologique de la cathédrale Saint-Pierre, et le premier au niveau européen pour un bâtiment datant du XX<sup>e</sup> siècle.

Le travail de recherche du TSAM est exposé dans la revue *Patrimoine et architecture*, « La cité du Lignon, 1963-1971. Etude architecturale et stratégies d'intervention ». Ce cahier peut être commandé à l'adresse: [www.ge.ch/patrimoine/sms/inc/pub/pat-arch\\_accueil.asp](http://www.ge.ch/patrimoine/sms/inc/pub/pat-arch_accueil.asp) ou par téléphone en appelant le numéro suivant: 022 546 61 08.

# Vernier, Meyrin et Le Grand-Saconnex s'engagent pour une sécurité commune !

Pour répondre aux besoins croissants de la population en matière de sécurité, en tant que Villes engagées, Vernier, Meyrin et Le Grand-Saconnex ont concrétisé leur volonté d'élargir le champ d'intervention des actions de leurs polices municipales par la signature d'une convention intercommunale.

Conformément à la loi sur les agents de la police municipale (LAPM), les communes peuvent conclure un accord permettant l'extension de l'exercice des attributions des agents de police municipale (APM) de tout ou partie du territoire d'une ou de plusieurs communes.

Sur la base de cette disposition légale, lundi 8 avril 2013, les autorités des communes du Grand-Saconnex, Meyrin et Vernier, représentées respectivement par MM. Bertrand Favre, Pierre-Alain Tschudi et Thierry Apothéloz, se sont réunies à Vernier pour signer une convention intercommunale de collaboration entre les polices municipales.

Cette convention concrétise la volonté d'accroître les ententes et la collaboration entre les trois communes. Ces dernières

développeront des synergies afin d'organiser leurs moyens sécuritaires tout en respectant les particularités et les missions spécifiques de chacune.

Les polices municipales, de par leurs missions actuelles, ont déjà développé une présence régulière et visible sur le terrain. L'extension des compétences territoriales des APM permettra d'optimiser leurs moyens et d'étendre leur champ d'intervention, notamment dans le cadre de constat d'une infraction hors du territoire ad hoc, de poursuite lors d'une infraction et d'actions mixtes planifiées comme le contrôle de la circulation et la lutte contre les cambriolages.

Les instances politiques signataires de la convention aux côtés des représentants des polices municipales des trois communes concernées.



© Serge Honthas

# Innovation pour le cours de sauveteur

Le très connu cours de sauveteur, du fait de l'obligation de son obtention pour le permis de conduire, bénéficie d'une cure de jouvence.

En effet, les Samaritains se lancent dans le e-learning. Ainsi, la partie théorique de ce cours (environ 3 heures sur les 10 heures obligatoires) pourra être suivie à domicile. Chacun pourra ainsi, à son rythme et au moment le plus approprié, apprendre la théorie nécessaire.

**Projet inédit I** Si le domaine de la formation en secourisme s'est développé (diversité des cours, cours pour les entreprises, obligation pour les chauffeurs professionnels,..), les cours étaient tous organisés sur le modèle de l'apprentissage présentiel.

Seule la pratique avait évolué par l'utilisation de jeux de rôles où le participant était mis dans des situations réalistes d'accident.

Grâce aux Samaritains, il sera possible d'acquérir les notions théoriques sur un ordinateur.

**Mise en œuvre de l'e-sauveteur I** Au niveau genevois, un cours pilote a été animé par la section des Samaritains de Vernier en octobre 2012.

© Alliance Suisse des Samaritains

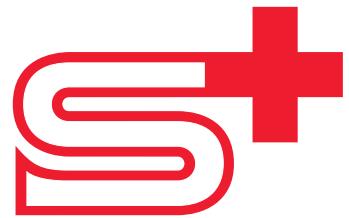


Des adaptations ont été faites et ce cours est proposé dans toute la Suisse.

Au niveau cantonal, deux sections, dont bien sûr la section des Samaritains de Vernier, proposent plusieurs dates.

**Flexibilité I** La partie théorique de l'e-sauveteur est divisée en deux parties. La première est accessible à tous ([www.e-samaritains.ch](http://www.e-samaritains.ch)). Ainsi ceux qui veulent rafraîchir leur connaissances ou ceux qui veulent tester le e-learning peuvent le faire. Pour ceux qui veulent faire le cours complet, la deuxième partie est facturée CHF 15.-. Chacun peut prendre le temps qu'il veut pour cette partie. Une fois le test final réussi, il suffit de s'inscrire à un cours pratique de 7 heures.

Bruno Parent



## PROCHAINS COURS

Cours de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h au Bâtiment de la Sécurité Vernier (BSV).

**Samedi 1<sup>er</sup> juin**  
**Samedi 28 septembre**  
**Samedi 30 novembre**

## INSCRIPTION

Par la plateforme internet d'inscription nationale, [www.redcross-edu.ch](http://www.redcross-edu.ch) ou le site cantonal [www.agss.ch](http://www.agss.ch).

# A ne pas manquer: marché aux plantons ProSpecieRara et aux géraniums 2013

Fort d'un beau succès après une première expérience en 2012, le marché aux plantons ProSpecieRara et géraniums aura lieu le samedi 11 mai 2013 aux serres de la Ville de Vernier. Cet événement vise à inciter les gens à cultiver leur propre jardin et à donner l'opportunité d'acquérir des variétés différentes de celles offertes dans le commerce.

Vous y découvrirez ainsi des variétés anciennes et rares de légumes (tomates, poivrons, aubergines, bettes, salades, courgettes, etc.) ainsi que des semences, que vous pourrez acheter pour un prix modique, grâce à la présence de notre partenaire Sativa. Ces variétés sont adaptées à notre terroir et produites en Suisse, dans des conditions proches de celles qu'elles retrouveront chez vous. Vous pourrez ainsi récolter non seulement des légumes originaux et délicieux, mais aussi des semences fertiles qui, contrairement à celles qui se trouvent dans le commerce, peuvent être replantées pour vous permettre de bénéficier de vos plantes sur le long terme.

Une exposition dédiée aux animaux de rente est également prévue. Vous pourrez ainsi découvrir des animaux de races menacées telles que la poule suisse, la poule huppée appenzelloise, le mouton roux du Valais ou encore la chèvre paon des Grisons. Non contents de faire la joie des plus petits, ces animaux témoigneront par leur simple présence de la biodiversité, hélas, trop souvent méconnue de notre pays.

Vous pourrez également savourer une assiette découverte, aux saveurs ProSpecieRara, préparée par les jardiniers de

Vernier afin que vous puissiez constater par vous-même la qualité de ces légumes oubliés.

Notre traditionnel marché aux géraniums, bien connu des Verniolans, est évidemment maintenu durant cette journée. Les apprentis et les horticulteurs de la commune se réjouissent d'avance de pouvoir vous accueillir et vous renseigner. La possibilité vous sera également offerte de vous inscrire à notre concours «Vernier Fleuri 2013». Concours des plus beaux balcons, fenêtres et villas fleuris de notre Ville. Des prix ainsi qu'un voyage pour deux personnes viendront récompenser les gagnants lors de la soirée des espaces verts qui aura lieu en automne.

**Samedi 11 mai 2013 de 9h à 15h**

Serres de la Ville de Vernier, Centre d'entretien (CEV),  
Va Monnet 3, 1214 Vernier.

**Organisation** Ville de Vernier, service des espaces verts, en collaboration avec ProSpecieRara.

**Programme**

- Marché de plantons et de semences ProSpecieRara
- Marché aux géraniums
- Exposition d'animaux ProSpecieRara
- Petite restauration et buvette
- Visite guidée de l'établissement horticole

**Accès** Le centre d'entretien se trouve à 10 min. à pied de la gare RER «Meyrin», desservie par les CFF. Les lignes TPG 6, 19, 28 – arrêt «Vernier Ecole» et 54 – arrêt «Via Monnet» permettent également d'accéder au CEV.

**Renseignement** Service des espaces verts, tél. 022 306 07 00.



Une acheteuse heureuse lors du marché ProSpecieRara 2012 à Vernier.

# Evaluez votre droit au subside d'assurance maladie en ligne !

Conformément à la loi genevoise d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LaLaMaL), les subside sont accordés automatiquement aux assurés de condition économique modeste sur la base du revenu déterminant unifié (RDU). La LaLaMaL prévoit également quelques exceptions pour les jeunes adultes (18-25 ans) et pour les assurés dont le RDU n'atteint pas le seuil plancher fixé par le Conseil d'Etat.

Afin de pouvoir estimer si vous avez droit aux subside d'assurance maladie, vous devez donc déposer une demande formelle au Service de l'assurance maladie. Pour vous faciliter la tâche et permettre à chacun de vérifier sa situation par rapport à son droit au subside, une calculette a été mise en ligne sur le site internet

du Service de l'assurance maladie.

Ce nouvel outil vous permet, à partir de votre attestation RDU 2011, d'estimer votre éventuel droit au subside pour l'année 2013. Il est également possible de remplir de manière facilitée un formulaire de demande directement en ligne.

Administration en ligne :  
[https://ge.ch/socialsamel\\_pub/calcullette](https://ge.ch/socialsamel_pub/calcullette)

**Pour tout complément d'information** I Service de l'assurance maladie, route de Frontenex 62, 1207 Genève – [sam@etat.ge.ch](mailto:sam@etat.ge.ch)



## BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS VERNIER FLEURI

**Coupon à retourner avant le 31 mai**

Madame       Monsieur

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

N° postal: .....

Localité: .....

Tél. .....

Merci d'indiquer la catégorie de votre choix:  fenêtres et balcons       terrasses et villas  
Indiquez d'une croix la situation de votre appartement face à l'entrée principale:

Etage: .....

à gauche       au centre

à droite

Remarque: (par exemple arrière-cour): .....

Je souhaite participer au concours cantonal des Fenêtres et Balcons Fleuris organisé par la Société genevoise d'horticulture (SGH):  oui       non

Je ne souhaite pas participer au Concours mais je m'inscris à l'Amicale Vernier Fleuri et serai invitée à la réunion annuelle en automne.

Lieu et date: .....

Signature: .....

# « Une nouvelle lumière » à Châtelaine : 10 à 15% d'économie pour les habitants

Au mois de mars 2013, les habitants de plusieurs immeubles de Châtelaine ont reçu la visite d'un conseiller pour les aider à optimiser leur consommation d'électricité. Ce projet fait partie des mesures du programme de politique énergétique adopté par la Ville de Vernier, première commune genevoise à avoir obtenu en 2009 le label Cité de l'Energie Gold.

## Economiser simplement et gratuitement !

Du 11 au 19 mars, des conseillers en énergie, formés par l'association Terragir et la Ville de Vernier, ont rendu visite aux habitants de plusieurs immeubles situés à la rue Jean-Simonet et à la route de Vernier pour leur donner des conseils sur les bons gestes à adopter dans le but de réduire leur facture d'électricité. Les ambassadeurs de ce projet éco-social ont remplacé gratuitement les ampoules classiques par des ampoules à basse consommation et des LED et branché les appareils électriques sur des multiprises offertes qui permettent d'éteindre complètement les appareils en veille. Une offre « chèque froid » a également été proposée pour remplacer les frigos et les congélateurs par des appareils économiques.

**Un projet éco-social** Les conseillers de l'opération « une nouvelle lumière » sont des personnes en recherche d'insertion ou de réinsertion professionnelle qui ont été recrutés par la délégation à l'emploi de Vernier. Ils ont été formés par l'association Terragir et les services communaux, tant sur

les aspects techniques de la démarche que sur les aspects sociaux (approche des habitants, spécificités du quartier, etc.).

L'opération « une nouvelle lumière » a été lancée en 2009 aux Libellules et en 2010 dans le quartier de Mouille-Galand. Suite à un accueil très favorable des habitants, la Ville de Vernier a donc reconduit cette opération dans le quartier de Châtelaine. Cette troisième halte du projet éco-social sur le territoire verniolan a remporté un franc succès et un chaleureux accueil. Sur les 132 appartements visités, 114 ont bénéficié de l'opération avec un taux de satisfaction de 100%.

Ce projet de proximité et de participation souligne la volonté de la commune de changer les comportements en matière de consommation énergétique. Le but de cette action est de favoriser l'implantation de technologies efficaces dans les milieux économiquement et socialement les plus fragiles et de favoriser les éco-comportements chez les consommateurs. « En fonctionnant ainsi, l'on donne l'opportunité à un public



Ampoules à basse consommation, LED, multiprises, bouilloires électriques et « chèque froid » utilisés et remis dans le cadre de l'opération « une nouvelle lumière ».



Un des immeubles de la route de Vernier faisant partie du périmètre du projet « une nouvelle lumière ».

pour lequel chaque sou compte de réduire sa consommation d'électricité et parallèlement d'être les acteurs de la politique communale en faveur d'une société à 2000 watts, sans nucléaire, reposant sur la sobriété des consommations. Cette démarche auprès des habitants est essentielle car au-delà de l'aspect écologique et économique, c'est un moyen supplémentaire d'entrer en contact avec la population et de maintenir cette proximité entre l'administration et les habitants », se réjouit Yvan Rochat, Maire de la Ville de Vernier, en charge de l'énergie et du développement durable.

L'opération « Châtelaine, une nouvelle lumière » : quelques chiffres

- 114 appartements visités
- 10 à 15% d'économie d'énergie à l'échelle du quartier (sur les 132 appartements)
- 32'452 watts de puissance d'ampoules économisées
- 61 multiprises et interrupteurs installées et 47 bouilloires électriques offertes

Lourdes Picarra, une locataire de la route de Vernier, aux côtés de Mohammed Bouhfad, conseiller énergie.



## BRAVO ET MERCI !

A tous les habitants pour leur participation, leur enthousiasme et chaleureux accueil.

Soyez actifs et adoptez les bons gestes !

La pose de matériel économique est la première étape vers la diminution de votre facture. La réussite de cette opération repose sur vous : continuez à adopter au quotidien les bons gestes et conseils donnés lors des visites afin d'inscrire vos économies dans la durée et réduire vos factures d'électricité !

Découvrez le reportage de VernierVisions sur l'opération « une nouvelle lumière » : [www.verniervisions.ch](http://www.verniervisions.ch)

# Publicité mensongère: gare à l'arnaque à l'annuaire ou au plan de ville !

La Ville de Vernier n'a mandaté personne pour développer un «Plan de la ville de Vernier» !

Dans plusieurs communes, des fax sont envoyés aux commerçants afin qu'ils «mettent à jour leurs données d'entreprises pour 2013». L'offre proposée est de CHF 77.- / mois pour que leur publicité figure dans un «Plan de la ville de Vernier». Il s'agit d'une arnaque à l'annuaire, en l'occurrence au plan de ville. Nous attirons donc votre attention sur cette publicité mensongère.

La loi contre la concurrence déloyale punit les auteurs, souvent introuvables, de ce type de publicité fraudu-

leuse. La Fédération romande informe et met à disposition un formulaire de dénonciation sur son site internet: [www.frc.ch/articles/denoncez-les-pratiques-déloyales](http://www.frc.ch/articles/denoncez-les-pratiques-déloyales)

Il n'y a donc aucun plan de ville de Vernier en réalisation sur la commune. Un plan de Vernier est à disposition à la Mairie.

Pour toute question, veuillez vous adresser au service communication, tél. 022 306 06 20.

## PUBLICITÉ

**PHARMACIE VIEUX VILLAGE**

Au cœur de Vernier, la pharmacie du village avec une équipe stable qui privilégie le contact avec la clientèle.

**Votre spécialiste des médecines naturelles**

**Conseils et préparations personnalisées:** homéopathie (Schmidt-Nagel), spagyrie, aromathérapie, phytothérapie, nutrithérapie, oligoéléments, Fleurs de Bach.

- Vaccinations**  
Contrôle et mise à jour de vos carnets de vaccination
- Cosmétique**  
Pupa – Occitane  
Mavala – Avène
- Produits vétérinaires**
- Carte de fidélité**  
Cumulez vos points pour de nombreux avantages

[www.pharmacievieuxvillagevernier.ch](http://www.pharmacievieuxvillagevernier.ch)

**CardioTest®**  
Votre santé nous tient à cœur

**Evaluez votre risque cardio-vasculaire**

- Bref entretien préalable
- Mesure cholestérol, glycémie et tension artérielle
- Mesure du tour de taille
- Conseils et recommandations

Prix spécial pour **CHF 38.-** nos patients: au lieu de CHF 45.-

Pharmacie du Vieux-Village  
Corinne Schüle  
pharmacienne responsable  
Rue du Village 18, 1214 Vernier  
T. 022 341 31 41

Livrasons gratuites à domicile  
Places de parc gratuites

**Horaires**  
lu - ve : 8h00 - 12h30  
13h30 - 18h45  
samedi : 8h30 - 12h30

## ANNONCES GRATUITES

### A vendre

- Four à raclette pour demi-pièce entière. Appareil robuste en très bon état. Prix CHF 75.- Tél. 079 351 70 04
- Table de poker avec surface en verre style rustique (90x90): CHF 50.-  
Frigo avec congélateur de 2010 (150x60)  
CHF 200.- Tél. 078 860 90 73
- Moto Yamaha XT600 bleue, 1992, 12'900 km, expertisée 14.5.2012, CHF 2'500.- à discuter. Tél. 078 655 75 42

**A votre service gratuitement.**  
Uniquement pour annonce sans but lucratif:  
[communication@vernier.ch](mailto:communication@vernier.ch)  
ou tél. 022 306 06 20.

# Rigoletto, mélodrame en trois actes de Giuseppe Verdi

Vendredi 31 mai, dimanche 2 juin et mardi 4 juin, la Ville de Vernier accueillera le Théâtre Bienne-Soleure pour trois représentations du chef d'œuvre de Giuseppe Verdi, *Rigoletto*!

### Rigoletto

*Mélodrame en trois actes de Giuseppe Verdi / Livret de Francesco Maria Piave*  
*D'après le drame en vers «Le Roi s'amuse» de Victor Hugo*  
*Chœur du Théâtre Bienne Soleure*  
*Orchestre Symphonique Bienne*



### INFO

Salle des Fêtes du Lignon  
Place du Lignon 16

**Vendredi 31 mai à 20h**  
**Dimanche 2 juin à 15h**

(précédé d'une explication de l'œuvre par Lionel Marquis à 14h)

**Mardi 4 juin à 20h**

Ouverture des portes une heure avant le concert  
Buvette et petite restauration

Billets en vente sur [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie)  
au Stand Info Balexert ou au service de la culture,  
tél. 022 306 07 80, [culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch)

# Fête de la Danse à Vernier

Samedi 4 mai 2013 de 10h à 20h, à la Salle des Fêtes du Lignon et dans les centres commerciaux de Balexert et du Lignon, la Ville de Vernier se réjouit de participer pour la première fois à la Fête de la Danse. Nous vous proposons un programme qui vous fera virevolter. A Vernier, l'événement est gratuit !

La Fête de la Danse est née à Zurich en 2006. Au fil des années, cet événement s'est développé et est devenu une manifestation nationale. Plus de 20 villes de Suisse participeront à cette 8<sup>e</sup> édition qui se tiendra du 3 au 5 mai 2013.

L'objectif est de sensibiliser tout un chacun à la danse et faciliter l'accès à toutes les expressions de la danse. Trois jours pour danser ensemble dans différents lieux, participer à des bals, suivre des cours de danse.

La Ville de Vernier a concocté un programme varié sur une journée pour vous faire virevolter.

## Cours de danse tout public

**Samedi 4 mai, de 14h30 à 17h**  
Salle des Fêtes du Lignon

### De 14h30 à 15h30

Zumba, Vernier Bouge Sport & Danse  
Danse contemporaine, Atelier Danse  
Manon Hotte

### De 16h à 17h

Zumba, Association Veart  
Hip-Hop, Association les Amulettes  
Street jazz, MixDance

Plusieurs cours de danse seront donnés à la Salle des fêtes du Lignon samedi après-midi : des cours de danse contemporaine, de zumba, de hip-hop et de street jazz.

## Bal pour tous

**Samedi 4 mai, de 17h à 20h**

### Salle des Fêtes du Lignon

Vous aimez danser ? N'attendez plus et venez nous rejoindre au Bal pour tous à la Salle des Fêtes du Lignon, les petits et les grands, les familles et les célibataires pourront venir danser et apprendre des chorégraphies. Vous pouvez visionner une des chorégraphies sur notre page Facebook. Venez virevolter avec nous !

## Performances de danse

**Samedi 4 mai, de 10h à 11h**  
Centre commercial du Lignon

### Samedi 4 mai, de 12h30 à 13h30

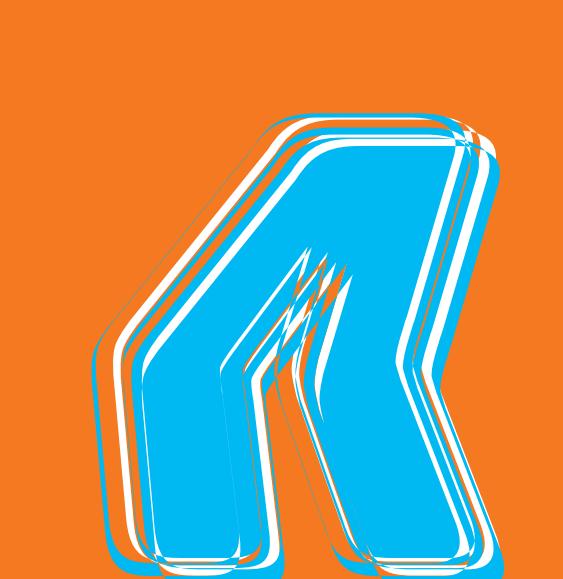
Centre commercial de Balexert

Trois écoles de danse de Vernier, deux compagnies de danse professionnelles et le collectif de danseurs tunisiens investissent les centres commerciaux du Lignon et de Balexert. Ils vous invitent à découvrir leur univers, en partageant leur talent et leur passion du mouvement le temps d'une démonstration. Au programme : hip-hop, ragga, dance hall et danse contemporaine.

Avec MixDance, K'ARTierANsE, Manon Hotte et la Compagnie Virevolte, Marthe Krummenacher et Pierre Pontvianne, Sofie Dubs, le collectif tunisien Art Solution, et : « K Two » de Nicole Seiler. Si vous croisez deux être mi-humains mi-avatars qui déambulent dans le centre de Balexert, ne vous étonnez pas : il s'agit d'une performance de Nicole Seiler, dans laquelle les deux danseuses explorent les mouvements des figures de jeux vidéo. Cette pièce amène dans l'espace public le jeu vidéo et les deux personnages qui y sont capturés.

## INFO

Service de la culture, tél. 022 306 07 80,  
[culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch) et sur [www.fetedeladanse.ch](http://www.fetedeladanse.ch)  
[www.facebook.com/VilledeVernier](http://www.facebook.com/VilledeVernier)



**FÊTE  
DE LA DANSE** VERNIER

# Beethoven s'invite à Vernier avec le Quatuor de Genève

Dimanche 12 mai 2013 à 16h, à l'Ecole Allemande, la Ville de Vernier se réjouit de poursuivre l'aventure musicale avec le deuxième concert du Quatuor de Genève. C'est à la rencontre du prestigieux compositeur allemand Ludwig van Beethoven que les musiciens nous emmèneront au gré des concerts.

Formé d'instrumentistes passionnés de musique de chambre, qui se sont rencontrés au sein de l'Orchestre de la Suisse romande, le Quatuor de Genève a su gagner l'estime du public de notre région, notamment en proposant des saisons de concerts autour de Schumann, Brahms ou encore Schubert.

En 2013 à Vernier, c'est à la rencontre de Beethoven, le compositeur de génie qui fit évoluer le classicisme et naître le romantisme musical, que le Quatuor de Genève nous invite. Une programmation accessible à tout public, qui promet des moments d'émotion exceptionnels, avec des œuvres contrastées : en regard de Beethoven, les couleurs et les parfums de

Ravel, l'idéalisme de Chostakovitch, ce crépuscule du romantisme qu'est *La Nuit transfigurée* de Schoenberg, et pour finir un chef-d'œuvre absolu : *La Jeune Fille et la Mort* de Schubert.

Le Quatuor de Genève est composé de Sidonie Bougamont et François Payet-Labonne, violons, Emmanuel Morel, alto, et André Wanders, violoncelle. Pour le 3<sup>e</sup> concert, deux solistes de l'OSR viendront les rejoindre : l'altiste Frédéric Kirch et le violoncelliste François Guye.



## PROGRAMMATION

**12 mai 2013 à 16h**

Beethoven – *quatuor opus 18 n° 6*  
Chostakovitch – *quatuor n° 4*

**13 octobre 2013 à 16h**

Beethoven – *quatuor n° 10, opus 74 Les Harpes*  
Schoenberg – sextuor à cordes *La Nuit transfigurée*

**1<sup>er</sup> décembre 2013 à 16h**

Beethoven – *quatuor opus 18 n° 5*  
Schubert – *quatuor La Jeune Fille et la Mort*

## INFO

**Dimanche 12 mai à 16h**

Ecole Allemande  
Chemin de Champ-Claude 6  
1214 Vernier

Billets en vente sur  
[www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie)  
au Stand Info Balexert ou au  
service de la culture,  
tél. 022 306 07 80,  
[culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch)

# *Si on recommençait à zéro ? Un roman sentimental d'une jeune Verniolane*

Au jour où les relations amoureuses deviennent obsolètes, que la trahison et l'égoïsme sont les principales sources de plaisir, Nathan arrivera-t-il à reconquérir son épouse, après que leur milieu professionnel ainsi que leurs plus proches amis ont tenté de les séparer ?

Toute bonne comédie romantique se conclut de la même façon. Le rideau tombe sur un couple rayonnant d'amour, et sur leur premier baiser, annonciateur de tant de bonheur à venir. La victoire de l'amour sur la vie, tout simplement. Mais l'image ne nous montre pas ce qui suit. Car si l'amour paraît être fait pour durer toujours, construire une relation durable n'est pas toujours facile. Faire perdurer la poésie, la joie, partager les peines, aussi – toutes ces petites choses qui font le bonheur d'être deux – n'est pas chose aisée... Nathan et Julia s'aiment d'un amour sans limites. Mais leur vie professionnelle et leurs amis, peut-être parfois trop bienveillants, font obstacle à leur épanouissement. La vie va devoir les séparer pour qu'ils puissent se retrouver et se reconnaître à nouveau. Une histoire d'amour dans la tradition des plus beaux mythes...

**Zoom sur l'auteur, Aline Nicolet Gonçalves Cunha I**  
 Passionnée dès sa plus tendre enfance par les livres et les histoires qu'ils racontent, Aline Nicolet Gonçalves Cunha commence très tôt à écrire des petits récits. À l'école primaire de Vernier-Place où elle a suivi sa scolarité, l'imaginaire d'Aline prend dès le plus jeune âge le dessus. En 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire, sa professeure, M<sup>me</sup> Janet Lauterwein, en a fait l'expérience. En lieu et place de rendre des textes descriptifs relatant le quotidien, à la différence de ses petits camarades de classe, Aline se projette déjà dans un monde imaginaire agrémenté de petites notes faisant référence à sa réalité. Au collège, encouragée par une professeure de français convaincue de son talent, elle poursuit dans cette voie.

Mais quelques phrases mises bout à bout ne constituent pas un livre. C'est lors d'un voyage au Brésil qu'elle rencontre celui qui deviendra son époux. Elle imagine alors l'histoire de deux amoureux qui, malgré les obstacles, arriveraient à se reconquérir.

Le projet prend alors une tournure autobiographique. Séparés par la distance et leurs amis qui ne croyaient pas en leur histoire, ils réussissent finalement à se marier. Aline se dit alors que si leur amour a survécu, c'est que Nathan et Julia ont une chance d'être publiés...

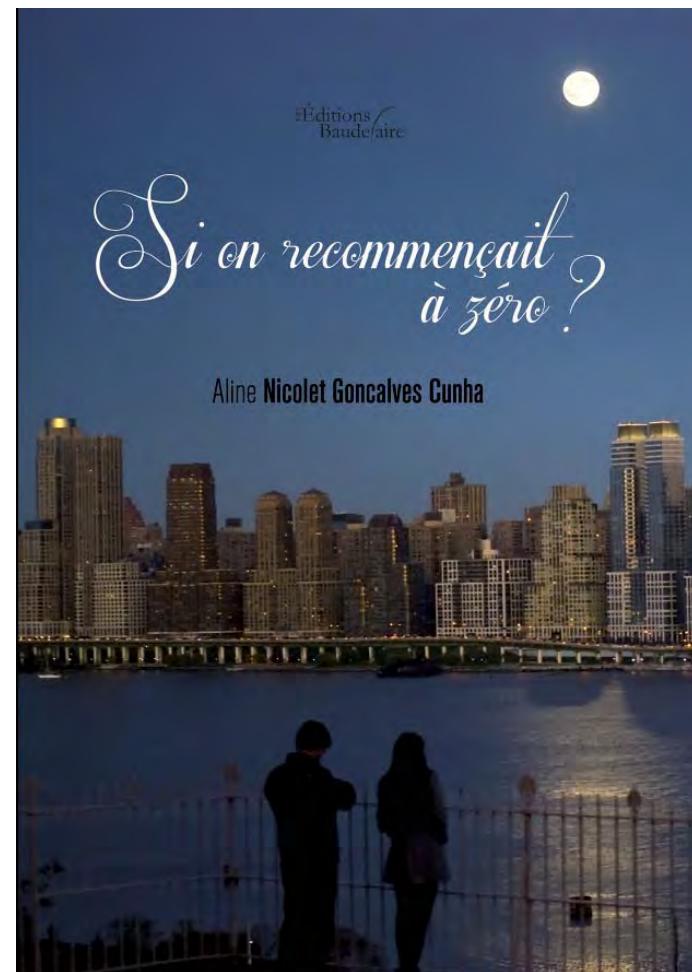
## A ne pas rater

Dédicace d'Aline Nicolet Gonçalves Cunha au Salon du livre et de la presse de Genève le **dimanche 5 mai de 12h à 14h**.

## En savoir plus

[www.facebook.com/AzeroANicoletGC](http://www.facebook.com/AzeroANicoletGC)  
[www.editions-baudelaire.com](http://www.editions-baudelaire.com)

Prochainement disponible en prêt dans les bibliothèques de Vernier.



# *La justice en question, expérience d'une médiatrice, Janie Bugnion*

La médiation n'apporte pas de solution toute faite, elle ouvre une porte et éclaire le chemin...

Janie Bugnion, médiatrice bénévole aux Libellules, nous dévoile dans son livre, à la lumière d'une analyse comparative et de cas concrets, comment la médiation permet de répondre à la souffrance engendrée par le conflit.

car il est en dehors du conflit. Il ne va pas essayer de donner des conseils ou de déterminer ce qui ne va pas. Il ne va pas dire qui a tort ou qui a raison ; il n'est ni thérapeute, ni juge, ni conseiller social, ni arbitre, c'est un facilitateur.

C'est après une étude comparative de différents modèles de médiation que l'auteur analyse la mise en œuvre de la médiation humaniste. Ce modèle de médiation travaille à la restauration de la communication entre les personnes et plus largement du lien social avec le voisinage.

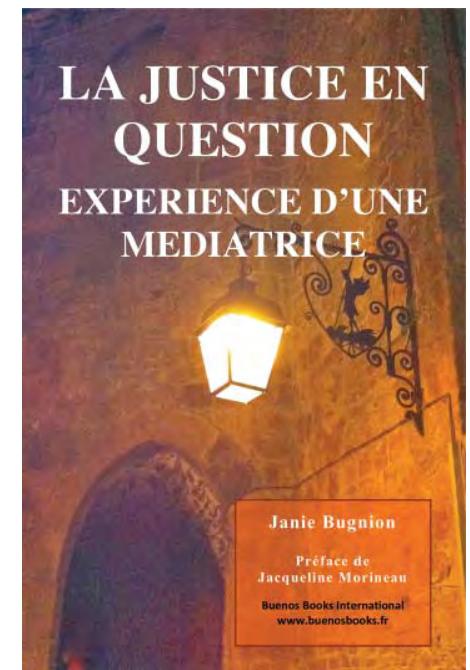
Le médiateur est à l'écoute des parties en conflit et les aiguille afin de faciliter le retour à une bonne relation. Il a la lourde tâche de faire prendre conscience des malentendus et de faire s'exprimer les souffrances. Il pose un cadre rassurant permettant ainsi aux parties de dire les choses mais ne suggère pas de solutions, c'est à elles de faire ce travail. Le principe de la confidentialité pose un climat de confiance et de sécurité.

La partie empirique du livre, quant à elle, est basée sur l'expérience de Janie Bugnion dans le contexte pénal à Paris, du voisinage aux Libellules à Vernier et de la santé. Si ces contextes sont différents en bien des points, ils mettent tous en exergue les problèmes de relations qui sont au cœur des difficultés.

Un ouvrage nous permettant de comprendre ce qu'est la médiation à travers des cas concrets et comment elle permet de répondre à la souffrance par la mise en œuvre d'une éthique reconstructive de reconnaissance et une éthique procédurale de discussion.

**La médiation ? Explication de Janie Bugnion I** Les problèmes de communication, la non-tolérance et les non-dits augmentent l'agressivité entre les parties. La médiation intervient dans ce contexte et œuvre pour la restauration des relations.

Concrètement, le médiateur invite les parties en conflit à porter un regard différent sur une situation problématique. Le rôle du tiers médiateur est très important



**Janie Bugnion I** Après avoir été déléguée du Comité international de la Croix-Rouge au Pakistan, puis au Bangladesh, Janie Bugnion a enseigné le français et l'informatique dans l'enseignement secondaire public genevois. Titulaire d'un diplôme universitaire en médiation et assermentée en tant que médiatrice pénale et civile à Genève, elle exerce cette activité au sein de l'organisation judiciaire genevoise et de diverses associations de médiation à Genève et à Paris. Janie Bugnion est membre active de l'équipe des médiateurs des Libellules.

**Informations I** Janie Bugnion, *La justice en question: expérience d'une médiatrice*, Paris, Buenos Books International, 2013.

Prochainement disponible en prêt dans les bibliothèques de Vernier.

# Les médiateurs bénévoles de Vernier ouvrent une nouvelle permanence

L'équipe des médiateurs des Libellules est active depuis plus de deux ans sur tout le territoire de la Ville de Vernier. Elle est au service de la population verniolane gratuitement et installe dès à présent une nouvelle permanence tous les 3<sup>es</sup> lundis du mois de 18h à 19h au Lignon. Cette permanence vient compléter celle des Libellules qui a lieu tous les 2<sup>es</sup> mardis du mois de 19h à 20h.



Formés et compétents, les médiateurs bénévoles sont tous animés par la même envie de recréer des liens, de voir les habitants se parler de manière respectueuse et

de retrouver le plaisir d'être chez soi, en toute confiance.

Si vous rencontrez des problèmes de voisinage, l'équipe des médiateurs vous accueille volontiers dans l'une de ces permanences pour vous écouter, vous informer et vous expliquer ce que peut vous apporter une médiation. Vous pouvez aussi les joindre par téléphone et laisser un message sur le répondeur.

Un médiateur vous recontactera dans les meilleurs délais.



## INFO

Contact: tél. 076 269 34 39.

**Nouvelle permanence au Lignon**  
**les 3<sup>es</sup> lundis du mois de 18h à 19h**

Local du contrat de quartier du Lignon / angle extérieur sud-est du centre commercial.

**Permanence des Libellules**  
**les 2<sup>es</sup> mardis du mois de 19h à 20h**  
avenue des Libellules 8 / 4<sup>e</sup> étage, appartement 17

## ATELIER DE RÉSOLUTION DES CONFLITS

Dans tous les groupes il y a des conflits. C'est normal, c'est la vie. Il vaut mieux régler les conflits avant qu'ils ne s'enveniment et ne pourrissent la vie. Un conflit est une chance à saisir pour améliorer les relations. La communication pacifique et non violente est une méthode qui facilite les relations dans un groupe par une écoute des sentiments et des besoins de chacun et chacune. Cela permet de désamorcer les tensions et facilite la recherche de solutions à l'objet du conflit.

Un atelier de formation à la résolution des conflits est prévu les **11 mai et 15 juin de 14h à 18h à la Maison de Quartier d'Aire Le Lignon**, ch. Nicolas-Bogueret 12B. Cet atelier gratuit est ouvert à toute personne intéressée. Il est organisé par l'Association pour la promotion de la communication pacifique et non violente.

Renseignements et inscription auprès du formateur Michel Monod, membre du groupe des médiateurs de la Ville de Vernier. Tél. 022 796 86 60, [mmonod@genevalink.ch](mailto:mmonod@genevalink.ch)

# Concert « Best of 1994 - 2012 » et hommage à Brel

La fanfare municipale de Vernier vous invite samedi 27 avril 2013 à 20h à la Salle Avanchet-Salève.

L'histoire commence en juin 1993 au café de l'Etoile à Vernier. Quelques musiciens de la fanfare municipale de Vernier, qui comptait alors seize beaux mâles de différents âges sur ses rangs, décident d'un changement radical: modifier le répertoire en s'orientant vers le jazz et la variété.

C'est ainsi que depuis le premier show, en 1994, intitulé *Embarquement immédiat* ou les tribulations d'un Verniolan autour du monde, la FMV, fanfare municipale de Vernier monte régulièrement des spectacles musicaux.

En 1995, la fanfare demande à Sylvie Odor d'écrire les arrangements pour le show *Cinéma s'entend*. Elle accepte, mais demande qu'un quatuor de saxophones soit intégré à la fanfare pour enrichir la palette sonore. Le « Saxtuor de Genève » nous rejoint donc pour ce spectacle. Depuis, saxophones, clarinettes et flûtes font partie des registres de la FMV et deux



des musiciens du saxtuor nous donnent encore des coups de mains à l'occasion.

Suivront les shows *Elvis Presley* (1998), *Le carnaval des animaux* (2000), premier concert au Victoria Hall avec les chorales des écoles (2001), *Ray Ventura* (2003), *Les ans chantés*, deuxième concert au Victoria Hall avec les enfants (2005), *Les musiciens d'Az* consacré au répertoire de Charles Aznavour (2007), *Walt Disney* (2009), *Rêves d'enfants*, troisième concert au Victoria Hall avec les enfants (2010), *D'une rive à l'autre* (2011) et *E Viva Italia* (2012).

Philippe Berthoud, le directeur, considère comme la consécration de notre changement d'orientation musicale de 1994, la victoire à la Fête fédérale de musique en juin 2011 à Saint-Gall.

Ces succès ont été obtenus grâce à l'engagement des musiciennes et musiciens, mais également grâce aux arrangements que M. Roby Seidel nous concocte depuis de nombreuses années. Nous avons énormément de chance de pouvoir bénéficier de son talent et de sa générosité.

Cette année, nous vous proposons le « Best of FMV » qui retrace ces vingt ans d'aventure musicale et humaine. Nous avons également le grand plaisir d'accueillir Jean-Pierre Renggli pour commémorer le trente-cinquième anniversaire de la mort du grand chanteur belge Jacques Brel. La FMV tenait à lui rendre un hommage digne de son nom avec, comme toujours, des arrangements taillés sur mesure par Roby Seidel.

Une soirée à ne rater sous aucun prétexte!

## LES JOYEUX MARCHEURS DU LIGNON

**Rendez-vous tous les lundis à 7h30 sur la place du Lignon**

Venez nous rejoindre le lundi matin sur la place du Lignon à 7h30 précises pour une balade d'environ deux heures. Nous serons heureux de bien vous y accueillir!

Le comité des Joyeux Marcheurs



# Depuis six ans, EduSaT poursuit son œuvre caritative à travers les frontières

Soutenant à l'origine des projets humanitaires au Burundi (Afrique), notre association basée à Vernier a commencé depuis peu à étendre son engagement à de nouveaux pays : le Ghana et, tout dernièrement, le Brésil.

**Une crèche à São Salvador I** Trois de nos membres se sont rendus en septembre dernier dans cet immense pays d'Amérique du Sud afin de s'informer d'un projet d'aide à la population d'une favela de São Salvador de Bahia ; car si le Brésil montre aujourd'hui un développement économique important avec l'émergence d'une classe moyenne, il n'y reste pas moins une disparité des conditions de vie frappante. Nos représentants ont ainsi constaté l'insalubrité et l'insécurité des favelas : structures en piètre état, peu ou pas d'hygiène, conflits entre gangs de la drogue – dont les balles perdues sont une menace réelle –, et foyers détruits par de fréquentes violences sexuelles sont le quotidien des habitants.

Une communauté de moines franciscains établie sur place depuis deux ans se propose, pour remédier à la situation, de construire une crèche – première étape d'un processus de développement de l'éducation locale, de la prime enfance à la formation professionnelle. Celle-ci apporterait aux enfants de la favela, en plus d'une éducation, un refuge et un confort

Centre de l'enseignement des métiers de Nyabiraba (Burundi) : sur la place centrale (écoles et église).



©EduSaT

propices à leur épanouissement. C'est en effet avec l'émergence d'une génération saine et éduquée que la favela pourra saisir sa chance et sortir du cercle vicieux et violent de la drogue et de la criminalité. EduSaT soutient financièrement ce projet et va accompagner sa réalisation.

**Rappel des projets I** Au cours des six années de son existence – grâce à la générosité de communes genevoises et de particuliers – EduSaT a pu mener à bien les quelques projets suivants :

- Ecole primaire de Mugirampeke (2007-2008, six classes)
- Achèvement du dortoir des filles au lycée de Gatara (2009)
- Centre de santé de Kibaribari (2009-2010, infirmerie, maternité, éducation à la santé)
- Participation – pour les deux tiers – à la création d'un Centre de l'enseignement des métiers à Nyabiraba (2011, atelier de couture, salle de classe, salle de vente, bureau)

Les projets ci-dessus ont tous été réalisés au Burundi – dont sont originaires une partie de nos membres – dans les provinces du nord du pays: Ngozi et Kayanza. Le Centre de l'enseignement des métiers (CEM) de Nyabiraba se trouve à proximité de Gitega, l'ancienne capitale située au centre du pays.

Un projet de soutien à un lycée technique existant est en cours de réalisation dans la banlieue de Kumasi, au Ghana. EduSaT participe à la construction de latrines de conception écologique pour le SVTI (Spiritan Technical Vocational Institute) d'Adankwame. Ces latrines permettent le compostage naturel des déjections humaines.

Il serait souhaitable – et nous en avons pris conscience lors de nos séjours répétés au Burundi – que l'engagement humanitaire soit conçu comme une action sur le long terme, accompagnée d'une présence plus ou moins permanente sur le terrain. Dans les faits, EduSaT est une petite association qui regroupe une vingtaine de membres. Ni nos moyens, ni nos compétences, ne nous permettent d'adhérer à cet idéal, et les réalisations ont été placées dans les mains de structures nationales ou locales – ministères de tutelle ou, dans le cas du CEM de Nyabiraba, confié à la congrégation religieuse initiatrice du projet.

Malgré ces limitations, nous nous sommes efforcés de maintenir le contact avec les autorités locales : trois visites ont été effectuées en janvier 2012, à Nyabiraba, à Kibaribari et à Mugirampeke. Ces visites nous ont montré que les réalisations correspondaient à un réel besoin et fonctionnaient de manière satisfaisante, compte tenu des difficultés financières de la République du Burundi.

**«Ouverture culturelle» avec le projet de capoeira à Itapua I** Un projet d'une nouvelle dimension, parrainé par EduSaT, est actuellement en cours d'élaboration. En parallèle avec celui de la crèche à Salvador de Bahia, le projet Itapua résulte d'une réflexion sur le rôle qu'ont, dans l'aide humanitaire, les échanges culturels.

La jeunesse de Salvador fait face à un dilemme : pour se faire une place, pour trouver le sentiment d'appartenance à un groupe social, les jeunes n'ont guère que le choix de rejoindre un des nombreux gangs de la ville, importants pourvoyeurs d'emploi dans ces quartiers imprégnés des effets d'une longue misère économique et morale. C'est en partie le résultat de la corruption qui sévit en amont, dans les administrations.

Dans le quartier d'Itapua, un petit centre sportif abritant entre



Deux des machines à coudre électriques du Centre de l'enseignement des métiers de Nyabiraba.

autres un groupe de capoeira (danse martiale brésilienne) avait été mis en place par l'administration et son fonctionnement assuré pendant un petit nombre d'années. Puis ce centre s'est vu privé de ses ressources et les moniteurs, désormais non rémunérés, ont choisi de maintenir l'enseignement et de continuer à offrir à leurs jeunes des activités éducatives et constructives, éloignées des attractions fallacieuses de la rue. Malgré leur bonne volonté, ces professeurs déplorent le désintérêt progressif de la population pour les arts.

Une petite équipe de musiciennes et musiciens, dont trois membres d'EduSaT, prévoit ainsi d'aller à Salvador pour partager la flamme de l'expression artistique. En mettant en commun passions, connaissances et compétences propres, chacun apprendra de l'autre et contribuera à revaloriser l'art au sein de la société. Pour amorcer contact et échanges, il est prévu de rénover en commun les locaux de capoeira, dont l'entretien a été laissé de côté faute de moyens.

**Un nouveau souffle pour 2013 I** EduSaT a récemment vu ses effectifs augmenter avec l'arrivée de membres plus jeunes. Notre association a justement besoin de dynamisme, qu'apporteront les nouvelles idées surgies de ces esprits enthousiastes, et d'une plus grande variété d'opinions, qui conférera aux projets une meilleure stabilité. Il est par ailleurs important d'entendre la jeune génération sur les problèmes qu'étudie EduSaT, puisque la majorité d'entre eux concernent l'éducation scolaire ou la formation professionnelle. Nous espérons aussi que ce nouvel apport fera mieux connaître l'association, et qu'il permettra de sensibiliser davantage la population de Genève.

Pour EduSaT, Diego Ibanez et Roger Cretol

## Le C.O. des Coudriers fête ses 40 ans

Anciens et nouveaux élèves,  
venez nombreux!

**Vendredi 7 juin 2013 de 14h à 23h**

Av. de Joli-Mont 15, 1209 Genève  
dans le préau et le rez-de-chaussée de l'école.

Animations, jeux, stands divers  
Exposition – Restauration – Disco



## Fête et vente de la paroisse protestante d'Aïre-Le Lignon

**Samedi 27 avril 2013**

au centre commercial du Lignon



Nos traditionnels stands de fleurs, pâtisseries, confitures, livres vous seront proposés de 8h à 13h.

Merci d'y faire honneur et de soutenir ainsi la vie de notre paroisse!

## Concerts au Lignon

**Dimanche 28 avril 2013 à 18h**

Temple du Lignon

Place du Lignon 34 (derrière le centre commercial)

Véronique Aeschimann, Brunhilde Ernec, Kathryn Moreno Watson, Marie-Claire Renisio (Quatuor Bassons)

Œuvres de Bach, Corrette, Bozza, Norris et des Beatles

L'entrée aux Concerts du Lignon est libre.

Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et des cachets des musiciens.

## «Fête au Village»

Le collectif des associations de Vernier vous informe que la fête au Village et le vide-grenier se dérouleront cette année

**Samedi 14 septembre 2013**

Le programme détaillé vous sera communiqué dans une prochaine édition de l'*ActuVernier*.

## Soirée couscous à la Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon

**Vendredi 26 avril 2013 de 19h à 23h**

Ch. Nicolas-Bogueret 12bis

Couscous CHF 7.– Boissons: prix du bar  
Réservation souhaitable au  
Tél. 022 970 06 90  
ou par mail: [mq.aire@fase.ch](mailto:mq.aire@fase.ch)



## A la MACAV

**Jusqu' au 4 mai 2013**

Rue du Village 52, 1214 Vernier

### «Rêves de fées» par Aude Bezzola

Tableaux

«D'ici et d'ailleurs» par Gilberte Andey

Bijoux en verre (fusing), colliers des mers du Sud

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

Renseignements: tél. 079 401 01 90.



## «Joyeux Dimanches!»

**Dimanche 5 mai à 12h15**

au Centre de Quartier du Lignon  
(derrière l'église catholique de l'Epiphanie)

Une participation de CHF 7.– min. par personne est demandée. Le vin est en supplément. Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi par téléphone à Walter Hatt, 022 796 62 79, ou Oronzo Vergari, 022 796 80 07.

Attention, le nombre de places est limité!

# Vendredi 31 mai, c'est la Fête des Voisins !

Depuis quelques années, la Fête des Voisins est un événement incontournable de la vie à Vernier. Une centaine de rassemblements s'organise, dans les allées, au coin du parc et dans les jardins...

Cette année, toute l'Europe célébrera en même temps la Fête des Voisins ! Ce rendez-vous annuel est une occasion de rencontres conviviales avec les personnes qui vivent à côté de chez vous et de partager un moment, un plat, des idées, et sûrement bien plus... Cette année, ce sera le **vendredi 31 mai**. A vos agendas !

Le succès de la Fête des Voisins tient à la simplicité du concept et aux facilités d'organisation. En effet, la Ville de Vernier incite et soutient les personnes désireuses d'organiser cette rencontre avec leurs voisins.

Pour la quatrième année, la Ville de Vernier offre des packs « Fête des Voisins », qui contiennent: vaisselle recyclable (assiettes, couverts, verres, serviettes), des tee-shirts, des ballons, un bon Migros de CHF 20.–, auxquels s'ajoute un carton de 5 litres de jus de pommes bio d'un producteur de la région.

**Comment faire ?** Vous décidez d'organiser un buffet ou une verrée ? Vous le communiquez à vos voisins et chacun apporte à boire et à manger.

**Pack Fête des voisins I** Vous annoncez votre fête et réservez un pack **entre le 29 avril et le 3 mai** au service de la cohésion sociale au tél. 022 306 06 70 en indiquant le nombre de personnes prévues. Vous pourrez alors venir le chercher **entre le 27 et 31 mai** au même service, chemin de l'Etang 4, 1219 Châtelaine.

**Horaire du service de la cohésion sociale I** Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h sauf le mardi matin: fermé.

**Tables et bancs I** De plus, et comme chaque année, vous profitez de la mise à disposition de tables et de bancs en les réservant également **entre le 29 avril et le 3 mai**, au service écoles et locations par téléphone uniquement au 022

306 07 60, afin de vous les faire livrer le moment venu, dans la limite des stocks disponibles.

Etant donné la forte demande de l'année dernière, nous vous remercions d'avance de bien vouloir nous annoncer dans les délais mentionnés.

A toutes et à chacun, voisins et voisines de Vernier: bonne fête !



**la fête  
des  
voisins**  
Immeubles en fête

**Vendredi  
31 mai 2013  
Vernier  
022 306 06 70  
[www.lafetedesvoisins.ch](http://www.lafetedesvoisins.ch)**

# Kermesses des paroisses

## 49<sup>e</sup> KERMESSE PAROISSIALE DE SAINT-PIE-X

à la salle de paroisse, chemin du Coin-de-Terre 2, au carrefour du Bouchet

### Vendredi 26 avril

20h	Ouverture des portes
20h30	Concert avec le trio Bella Terra, composé de Michel Tirabosco, flûte de Pan, Sophie Tirabosco, guitare et chant, Jean-Marie Reboul, piano. Airs tsiganes, napolitains et sud-américains. Entrée gratuite, collecte à la sortie. Avec le soutien de la Ville de Vernier
21h45	Moment convivial dans la grande salle: vin et champagne, petite restauration, loterie, stands petite brocante, livres et disques
24h	Fermeture

### Samedi 27 avril

10h	Ouverture des stands: fleurs, marché fruits et légumes, produits du terroir, Magasins du Monde, expo-vente artisanale dans la cour de la paroisse
11h30	Production avec la fanfare d'Onex
12h-14h	Grillades: saucisses et frites
14h-16h	Animations diverses
19h	Repas: filets de perche, avec garniture à CHF 20.- l'assiette
	Raclette: CHF 4.- la portion avec le fromage «Alpage de Colombire» (près d'Aminona)
20 h 30	Soirée dansante avec l'orchestre Swing Cappuccino
1h	Fermeture de la kermesse

## KERMESSE DE LA PAROISSE DE VERNIER SAINTS PHILIPPE ET JACQUES

à la salle communale de l'école de Vernier-Place, route de Vernier 200

Vêtements 2<sup>ème</sup> main – Bonnes affaires – Atelier – Bijoux – Fleurs – Buvette  
Bar – Pâtisserie – Animations sur scène

### Samedi 27 avril

16h	Ouverture des portes
19h30	Menu CHF 16.- (enfant moins de 12 ans CHF 12.-): spaghetti à la bolognaise ou pesto, salade verte
20h30	Aurore's fashion collection 2013 – Défilé de mode
21h	Clube Academico de Viseu – Groupe folklorique portugais

Drine's Bar – Cocktails and fine Whiskies

Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !

### Dimanche 28 avril

11h	Apéritif au Driner's Bar
12h30	Menu CHF 19.- (enfant moins de 12 ans CHF 12.-): salade mélée, rôti de porc, gratin dauphinois, petits légumes
14h30	L'Echo du Signal – Schwyzer Örgelis
17h30	Fermeture des stands et de la kermesse

# Fête «Concourge»: les cucurbitacées s'invitent à Vernier-Village !

La Fête de la Courge organisée par des habitants de la rue du Village dans le cadre du Contrat de Quartier s'invite le 26 octobre 2013 à Vernier. Vous êtes toutes et tous conviés à la préparation de cette fête ainsi qu'aux festivités.

Les trois principes de la Fête de la Courge: ouverte à tous, dans le respect de chacun et des lieux, gratuit, partage et don. A vos agendas!

**Fête de la Courge I** A cette occasion, vous pourrez découvrir, dans les méandres du Parc Chauvet, les courges sculptées et décorées par les participants tout en dégustant un vin chaud et la fameuse soupe cuite au feu de bois. Cette partie est ouverte à toutes et tous sans inscription préalable. Il vous suffit de venir à la tombée de la nuit le samedi 26 octobre 2013 au Parc Chauvet.

**Préparation à la Fête de la Courge: culture, sculpture!** Semis puis plantation des graines, entretien estival, cueillette automnale et sculpture avant la dégustation ! Si l'expérience de la sculpture des cucurbitacées vous tente: de 3 à 103 ans, inscrivez-vous avant par mail [concourge@bluewin.ch](mailto:concourge@bluewin.ch) ou par téléphone au 077 409 79 02 pour le programme suivant :

### Semis

#### Samedi 27 avril de 10h à 12h

Formation par les jardiniers de la Ville de Vernier sur « comment cultiver les cucurbitacées » et composition des équipes pour le suivi de la culture durant l'été.

Service des espaces verts, Via Monnet 3.

### Plantations

#### Samedi 25 mai 2013 de 10h à 12h

Récupération des plantons et mise en terre dans les jardins. Pour les chanceux qui disposent d'un jardin privé, ils pourront emporter les plantons s'ils le désirent.

Service des espaces verts, Via Monnet 3.



### Fête «Concourge», de la culture à la sculpture

#### Samedi 26 octobre dès 11h

Sculpture des courges. Dès le coucher du soleil : exposition des courges dans le Parc et dégustation de la soupe. Parc Chauvet, rue du Village 57.



### CONTACT

Cédric Vaezi, rue du Village 74 bis, 1214 Vernier  
[concourge@bluewin.ch](mailto:concourge@bluewin.ch),  
[www.concourge.com](http://www.concourge.com)

## Robert Schumann, sa vie et sa musique : concert découverte dès 7 ans

Et si la musique classique s'écoutait autrement ? Le service de la culture de Vernier est heureux de vous présenter son dernier spectacle jeune public avant l'été, un concert-découverte par l'ensemble Variante (Genève), mercredi 22 mai à 15h et samedi 25 mai à 16h30.

« Un album pour la jeunesse » reprend le titre d'un des plus célèbres recueils de pièces pour piano, composé pour les enfants par Robert Schumann: *Album für die Jugend op. 68*.

Tel un album que l'on feuille, ce concert-découverte invite petits et grands à écouter, en mots et en musique, des « morceaux » choisis de l'histoire de ce grand compositeur allemand.

Œuvres pour chant et piano, piano à quatre mains, cor et piano...

Avec Philippe Zibung, présentateur, Julie Fortier, piano, Clémence Tilquin, soprano, et Christophe Sturzenegger, cor et piano.



### INFO

**Mercredi 22 mai à 15h**

**Samedi 25 mai à 16h30**

Aula de l'école des Ranches, rue du Village 6 – 1214 Vernier

Petite buvette tenue par l'ABARC.  
Ouverture des portes une heure avant le début du concert.  
Tout public, dès 7 ans

Billets en vente sur [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie)  
au Stand Info Balexert ou au service de la culture,  
tél. 022 306 07 80, [culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch)



## Quarante-trois printemps pour le Jardin Robinson du Lignon !

Cela fait 43 printemps que le Jardin Robinson du Lignon réside paisiblement au milieu de la forêt, accueillant fidèle à son poste, tous les enfants de la cité. Et oui ! 43 ans, ça use, ça use, ça use les piliers. Les piliers de sa bâtie sont bien sûr mais aussi ses entrailles : l'électricité, l'isolation, la toiture, les sanitaires. Enfin tout est à refaire. De plus, victime de son succès et de la population qui augmente, l'espace y manque toujours davantage. Cela fait maintenant dix ans bientôt que nous crions notre désarroi face à cette situation. Et nous voilà enfin entendus par la commune, avec qui nous avons commencé, l'an passé, à sérieusement nous pencher sur le projet d'un nouveau Jardin Robinson, tout beau, tout neuf, prêt à accueillir en toute sécurité les enfants de Vernier. On se réjouit de partager avec vous l'évolution de ce projet qu'on espère le plus rapide possible. En attendant, pendant les vacances de Pâques, nous avons mis à contribution nos charmantes têtes blondes pour réaliser les futurs plans du bâtiment, sous forme de concours de dessin : dessine le Jardin de tes rêves !

Nous avons aussi le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'une nouvelle ponette nommée Châtaigne qui vient de rejoindre notre cheptel d'animaux. Elle a 6 ans, elle est très douce, se laisse monter et atteler facilement et adore les câlins. Nous vous invitons d'ailleurs à venir lui en faire et à découvrir le Jardin Robinson du Lignon par la même occasion, si ce n'est pas encore fait !



**JARDIN ROBINSON DU LIGNON**

### Nous sommes ouverts !

- Durant les semaines, après l'école, de 16h à 18h.
- Les mercredis de 9h à 12h et 13h30 à 18h, possibilité de manger sur place pour un horaire continu sur la journée.
- Le samedi de 13h30 à 18h.
- Durant les vacances scolaires, même horaire que le mercredi, du lundi au vendredi.

### DATE À RETENIR

**Samedi 25 mai**

Notre fête annuelle sur le thème des années 70 !

**Vous nous trouverez !** A la place du Lignon 26, une permanence téléphonique est assurée le lundi et jeudi de 13h30 à 16h, tél. 022 796 70 66.  
[www.jardinrobinson.ch](http://www.jardinrobinson.ch), retrouver nous aussi sur Facebook !

### INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PARASCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

Les inscriptions pour la rentrée prochaine auront lieu :

**Mercredi 22 mai 2013 de 8h30 à 12h30 et de 17h à 19h**

**Ecole d'Aire, de Châtelaine, des Libellules et du Lignon** : au restaurant scolaire de l'école des Libellules, route de l'Usine-à-Gaz 16.

**Ecole de Vernier-Place/Poussy et Ranches/Villages** : au restaurant scolaire de l'école de Vernier-Place, route de Vernier 200.

**Ecole d'Avanchet-Salève, Avanchet-Jura et Balexert** : au restaurant scolaire d'Avanchet-Salève, rue François-Durafour 10.

Le bulletin d'inscription est disponible sur [www.inscription-giap.ch](http://www.inscription-giap.ch). Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la responsable de secteur au tél. 079 477 18 66.

# Au Jardin de Robinson de Balexert

**Bonhomme Hiver** | Au matin du 20 mars 2013, le temps s'annonce pluvieux ! C'est pourtant aujourd'hui que nous brûlons le Bonhomme Hiver et que nous sommes décidés à dire « Bonjour ! » au printemps. Avec toute la motivation des enfants et des adultes et les heures de préparation qui ont précédé ce jour, le vailant « Monsieur Hiver » est bel et bien assis sur une chaise dressée au milieu du parc des chèvres.



Afin de permettre l'ouverture de ces deux nouveaux secteurs ChâBal, l'association a décidé de fermer l'accueil des enfants du jeudi afin de permettre à l'équipe de professionnels de dégager du temps de réflexion. En effet, il s'agit d'élaborer le projet institutionnel et le programme d'activité, d'organiser les semaines de cet été pour les adolescents et de faire les recherches de fonds et accueillir les deux nouveaux collaborateurs.

Pour garder le lieu ouvert le jeudi et ainsi éviter de prétérer le Jardin Robinson, l'association a demandé à la Ville de Vernier de dégager un budget supplémentaire.

Vulnérable et étendue des démarches et des réflexions à mener, le Jardin Robinson a décidé de ne pas organiser la Fête de Quartier au mois de mai. Septembre devrait, au gré des engagements de chacun, voir une animation donner vie au quartier.

## Voici les événements auxquels enfants et parents sont conviés !

- Brunch : dimanche 26 mai de 10h à 13h.
- Les vacances d'été du 1<sup>er</sup> juillet au 23 août, inscription à la semaine pour les repas de midi dès lundi 29 avril à 16h.

### Nous recherchons:

- Pour notre atelier couture, des machines à coudre.
- Pour un atelier « Mettons en valeur nos vieux meubles », de vieilles partitions de musique.

### A donner:

- Petits lapins à adopter. Si vous êtes intéressés, appelez-nous.

Passez nous voir ou appelez-nous au tél. 022 797 00 67 !

## ACTION JUNIORS TPG

Dans le cadre du **Fonds communal pour la mobilité**, tous les juniors de 6 à 24 ans de la Ville de Vernier recevront un bon cadeau de CHF 100.- pour l'achat d'un abonnement annuel unireso au début du mois de mai. Cette action se déroulera du 13 mai au 6 juillet. Il suffira de vous rendre avec votre bon dans une des trois agences tpg (Cornavin, Rive et Bachet) ou une agence CFF. Une agence mobile TPG sera également présente les :

**samedis 25 mai et 1<sup>er</sup> juin de 10h à 16h**

avenue de Châtelaine 81 (devant la bibliothèque de Châtelaine)

Pour celles et ceux qui peuvent bénéficier du rabais famille, veuillez présenter au moment de l'achat les copies des cartes de base de l'abonnement unireso de chaque membre de la famille (parent et/ou enfant) et la copie du livret de famille (ou d'un document similaire). Le rabais sera alors de CHF 150.-!



# Nagez, plongez : c'est l'été !

## PISCINE EN PLEIN AIR DU LIGNON | Ouverture samedi 11 mai 2013

### Horaires jusqu'au dimanche 8 septembre 2013

Lundi 11h00 – 20h00  
Mardi à dimanche 09h30 – 20h00  
Lundi de Pentecôte 20 mai : ouverture à 9h30

La piscine intérieure n'est ouverte qu'en cas de mauvais temps.  
Heure limite d'entrée (tourniquets) 1/2 heure avant la fermeture.  
Sortie des bassins 1/4 heure avant la fermeture.

### Abonnements

	Habitants hors Vernier	Habitants Vernier	Personnel entreprises Vernier
Eté adulte	CHF 90.-	CHF 45.-	CHF 80.-
Eté réduit	CHF 45.-	CHF 20.-	CHF 40.-
Annuel adulte	CHF 180.-	CHF 90.-	CHF 160.-
Annuel réduit	CHF 90.-	CHF 40.-	CHF 80.-

Abonnement été valable selon dates d'ouverture de la piscine extérieure, abonnement annuel valable une année dès la date d'achat.

### Tarifs

1 entrée	valable le jour même
Tarif adulte	CHF 5.-
Tarif réduit	CHF 2.-
10 entrées	valable 1 année dès la date d'achat
Tarif adulte	CHF 40.-
Tarif réduit	CHF 14.-
Enfants :	gratuit jusqu'à 5 ans révolus
	enfants de 6 à 18 ans, Gigogne, AVS-Al, apprentis, étudiants (militaires et chômeurs uniquement 1 ou 10 entrées) Une carte de légitimation est demandée pour contrôle

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte (règlement art. 2).

### Renseignements

**Piscine du Lignon**  
Route du Bois-des-Frères 30  
1219 Le Lignon  
Tél. 022 306 07 70 – [sports@vernier.ch](mailto:sports@vernier.ch)

## MINIGOLF DU LIGNON

Le minigolf, situé à la route du Bois-des-Frères 30, est ouvert toute l'année selon les horaires affichés sur place ou renseignements sur [www.vernier.ch/minigolf](http://www.vernier.ch/minigolf)

## BÉNÉVOLES AU SWISS OPEN DE TENNIS ? RÉSERVEZ VOS DATES !

Le Swiss Open Starling Hotel Geneva, tournoi international de tennis en fauteuil roulant, se déroulera au centre sportif du Bois-des-Frères du

**9 au 14 juillet 2013**

Depuis plus de vingt-cinq ans, ce tournoi de haut niveau réunit chaque été les meilleurs joueurs de tennis mondiaux, pour le plaisir des passionnés de la discipline et des amateurs.

L'édition 2013 du Swiss Open sera une nouvelle fois l'occasion d'assister à des matchs de haut niveau entourés de la très belle équipe d'organisateurs et de bénévoles.

Souhaitez-vous vivre cet événement de l'intérieur en tant que volontaire et contribuer à l'ambiance familiale de l'événement tout en profitant des matchs ? Les inscriptions sont ouvertes, serez-vous de la partie ?

**Information:** [www.swissopen-shgeneva.ch](http://www.swissopen-shgeneva.ch)

[secretariat@swissopen-shgeneva.ch](mailto:secretariat@swissopen-shgeneva.ch)

## Fin de saison pour le Vernier Volley

Pour sa deuxième année au sein du championnat genevois de volleyball, et grâce à la douzaine d'enfants qui s'entraînent chaque semaine, le Vernier Volley a pu inscrire cette année deux équipes.

Après six mois de compétition disputée dans une merveilleuse ambiance, nous voilà au terme de cette saison en U11 (moins de 11 ans) et en U13 (moins de 13 ans).

Avec Toni Stasi, l'entraîneur, nous en tirons un bilan très positif. Les filles ont terminé à la 4<sup>e</sup> place du championnat U13 et l'équipe mixte a terminé à la 3<sup>e</sup> du championnat U11 ! Pour la deuxième année consécutive, le Vernier Volley remporte une médaille cantonale.

Bravo à tous les enfants pour leur engagement et leur fair-play, tant lors des entraînements que lors du championnat 2012-2013 !

Nous tenons aussi à féliciter l'équipe des U15, les garçons du Genève volley, notre club partenaire, qui a terminé vice-championne genevoise et qui se rendra, fin avril, au championnat suisse au Tessin. Dans cette équipe, grâce à une excellente collaboration entre les deux clubs, nous retrouvons deux anciens joueurs du Vernier Volley ainsi que trois habitants de notre commune !



Pour le Vernier Volley:  
Sébastien Ruffieux,  
Président



L'équipe du Vernier Volley U11 et U13 saison 2012-2013.

## SENIORS

## Tournoi Inter-Clubs des Aînés de Châtelaine et Vernier-Village

Le mercredi 6 mars 2013 s'est déroulé le traditionnel tournoi de jass. Y ont participé les clubs de Vernier-Village et Châtelaine-Balexert. Malgré le beau temps, les membres participants arrivent petit à petit dans notre local. On se retrouve avec 18 équipes, ce qui est parfait pour l'intérêt de ce tournoi.

Après le tirage des numéros des partenaires, chacun prend place à la table qui leur est réservée, suivent ensuite quelques recommandations du responsable du tournoi. Le « Chibre » est joué

sans annonces. Le premier distributeur fonctionne aussi comme secrétaire, c'est celui qui note les résultats sur les feuilles spécialement conçues à cet effet. Les joueurs commencent directement, très attentifs et concentrés afin de ne pas faire trop de fautes. A 16h45 toutes les équipes ont rendu leurs feuilles. Dans l'attente des résultats obtenus, les joueurs sont impatients de connaître leur classement.

Tout le monde a été très heureux de participer à cette joute qui s'est passée

dans la bonne humeur. Chacun repart avec une grande satisfaction et une récompense offerte par le service de la cohésion sociale de notre Ville de Vernier, que je profite de remercier. Cette rencontre entre les clubs de notre Ville renforce l'amitié et la convivialité et je remercie tous les participants.

Prochain objectif de la coordination : la pétanque interclubs du 4 septembre 2013 qui aura lieu à l'école de Balexert, et j'espère vous voir aussi nombreux !

Photo et texte : Gusti



### NOCES D'OR ET DE DIAMANT

Nos autorités souhaitent honorer les époux fêtant leurs noces d'or et de diamant en 2013 en les conviant à une réception qui aura lieu le 17 juin prochain au centre de quartier de Poussy, chemin de Poussy 56, 1214 Vernier.

Vous fêtez cette année vos 50 ou 60 ans de mariage et vous habitez la commune ?  
Vous avez parmi vos proches un couple concerné ?

Renvoyez ce bulletin **avant le 3 juin** au service de la culture, case postale 520, 1214 Vernier.  
Pour tout renseignement : tél. 022 306 07 80 – [culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch)

Nom : .....

Prénom de Madame : .....

Adresse : .....

Localité : .....

Mariés le : .....

Prénom de Monsieur : .....

N° postal : .....

Tél. privé : .....

à la mairie de : .....

# Repas pour les aînés par les bénévoles de BénéVernier

**Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ? BénéVernier vous invite à partager un repas convivial !**

Le prix des repas est de CHF 13.– à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé).

Inscription par téléphone à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h au tél. 022 341 30 40.



**BénéVernier**  
Le plaisir de partager

## A la Maison de Quartier de Vernier « l'Alibi »

Chemin de Champ-Claude 7,  
le jeudi, deux fois par mois.

### Dates:

Jeudi 2 mai 2013  
Jeudi 23 mai 2013

## A la Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13,  
le jeudi, deux fois par mois.

### Dates:

Jeudi 25 avril 2013  
Jeudi 16 mai 2013

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.

## RENCONTRES CAFÉ-CROISSANTS

Ces rencontres s'adressent aux habitant-e-s de Châtelaine-Balexert dès 50 ans.

Nous vous invitons à nous rejoindre avec vos connaissances et vos ami-e-s.



Renseignements:  
service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.



# A la rencontre de l'une de nos bénéficiaires

Je me rends à l'appartement de M<sup>me</sup> P. accompagnée de la bénévole qui la suit depuis 2006 et qui s'investit davantage que pour un accompagnement classique. Je découvre une petite dame accueillante qui nous installe dans son salon et nous propose gentiment un café.

Le contact est facile car elle ne se fait pas prier pour nous raconter sa vie. Née en Sicile dans un environnement agricole, près de la mer où tout le monde doit mettre la main à la pâte, elle se souvient du ramassage des olives, des légumes et de leur conditionnement en compagnie des enfants.

A l'âge de 19 ans, accompagnée d'une de ses cousines, elle arrive à Genève. Le changement a été assez brusque puisqu'elle est arrivée un jour enneigé de décembre. Sa vie professionnelle en Suisse débute dans un grand magasin alimentaire, notamment dans la restauration dans les quartiers des Pâquis et de la Servette. Après un an et demi, elle retourne en Italie.

M<sup>me</sup> P. revient en Suisse. Cette fois dans la région zurichoise où elle travaille comme aide-infirmière dans un hôpital. On lui propose de faire une formation d'infirmière mais elle se rend vite compte qu'elle ne

peut supporter la charge émotionnelle liée à cette profession. Elle abandonne après six mois et revient à Genève. C'est également trop difficile pour elle de s'adapter à la mentalité suisse alémanique bien différente de celle de sa Sicile natale.

Débute alors de longues années de travail aux HUG. On lui propose un travail en cuisine qui lui plaît beaucoup car elle adore cuisinier. Elle y restera trente ans pour devoir s'arrêter pour des raisons de santé.

Actuellement, elle se déplace avec des bêquilles. Étant malvoyante, cela complique beaucoup ses déplacements.

C'est grâce à l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) qui a contacté BénéVernier qu'une bénévole a débuté les visites.

L'an passé, M<sup>me</sup> P. a été fortement affectée car elle a dû déménager de chez elle. Elle a dû quitter son appartement qu'elle occupait depuis 1976, le bâtiment devant être démolie. Suite à des démarches, l'assistante sociale de Pro Senectute lui a trouvé un nouvel appartement plus commode aux Avanchets à proximité des commerces.

Elle attend les visites de la bénévole

avec impatience. Celles-ci font partie de sa vie. Elle regrette d'être en mauvaise santé car elle aurait volontiers fait du bénévolat. Sans hésitation, je lui aurais conseillé le groupe repas, car elle nous a dévoilé plusieurs de ses recettes et nous l'en remercions.

Le but de notre accompagnement est de diminuer la solitude de la personne en passant un bon moment avec elle, en discutant ou en apportant une petite aide dans la vie de tous les jours. Si la météo le permet, une petite balade, faite selon les capacités de l'instant, peut aussi égayer la rencontre.

Cette visite est le reflet des rencontres hebdomadaires chez M<sup>me</sup> P. Elle démontre que notre engagement en vaut la peine.

Au nom de BénéVernier,  
Juliette Grandjean et Ghislaine Geiser



**BénéVernier**  
Le plaisir de partager

## LES RENCONTRES MUSICALES – THÉ DANSANT

pour les seniors des Avanchets

Le Thé Dansant du 9 mars s'est déroulé dans une excellente ambiance grâce aux participants. Alors venez nombreux nous rejoindre pour fêter le printemps dans la joie et la bonne humeur pour couper la morosité ambiante :



### Samedi 4 mai 2013 de 14h à 18h

au Centre de Quartier des Avanchets (dans le centre commercial).

Entrée libre, boissons et pâtisseries à prix modiques, accès aux personnes à mobilité réduite. Pour de plus amples informations : tél. 076 327 32 08.

Venez nombreux !

La danse et la musique réjouissent les coeurs.

Avec le soutien du



# Fermeture de Mouille-Galand: mise au point de nos deux associations

**Le MCG nous a toujours fait croire qu'il était à l'écoute de la population et défendait ses intérêts. Permettez-nous d'en douter.**



Nous nous sommes formés en association au moment où l'Etat a déposé un projet de loi visant à déclasser les zones villas en zone industrielle. Nous voulons défendre ce que nos anciens nous ont transmis, il est vrai, mais dans le but de défendre une qualité de vie pour le village que nous habitons, et que vous habitez aussi, vous, membres du MCG.

Or, dans le cadre de cette qualité de vie, nous ne pouvons laisser les habitants de Vernier penser que nous nous comportons en égoïstes lorsque, en tant qu'association, nous demandons pour des questions de sécurité la fermeture du chemin de Mouille-Galand à la circulation de transit.

Nous ne parlons pas des camionnettes que la Tribune de Genève croit voir passer dans ce chemin. Nous parlons de gros camions, tellement gros qu'ils ne croisent pas une poussette. Nous parlons d'une circulation effrénée, encore plus depuis la mise en place d'une voie de bus sur la route de Peney, bloquant, très en amont, le carrefour de l'école des Ranches, direction ville. Nous parlons des colonnes de véhicules qui, le matin, descendent le chemin de Mouille-Galand pour rejoindre la route de Montfleury et qui n'arrivent pas à croiser celles qui montent pour rejoindre le Bois-de-Bay.

Nous parlons de conducteurs qui ne respectent pas une vitesse appropriée à l'étroitesse du chemin. Nous parlons de conducteurs de poids lourds qui ne respectent pas l'interdiction de circuler, clairement visible, aux deux entrées du chemin. Ce qui nous fait dire que toute autre forme d'aménagement autorisant un trafic réglementé ne sera pas respectée non plus. Pas plus que n'est respectée l'interdiction de tourner à droite, au bout de l'ancienne route de Vernier, direction Ikea-ville.



Nous parlons d'une circulation journalière qui, aujourd'hui, dépasse allégrement les 3000 véhicules/jour, comptage officiel de juin 2012.

Nous parlons de

piétons qui se retranchent contre les portails en attendant patiemment de pouvoir reprendre le cours de leur pérégrination.

Nous parlons des enfants des immeubles, et aussi des vôtres peut-être, qui circulent à vélo ou à trottinette sur ce chemin, par grappes, en pensant qu'ils sont seuls au monde.

Nous pensons aux futurs visiteurs de l'Alibi qui viendront à pied jusqu'au n° 21, en remontant le chemin, ainsi qu'aux usagers des prochains jardins familiaux.

Quant à notre investissement pour faire aboutir ce projet, nous nous permettons de rappeler au MCG que nous y travaillons depuis 2001, que les habitants des immeubles de l'angle route de Peney/chemin de Mouille-Galand ont signé notre pétition sans hésiter, tant ils en ont aussi assez. Nous avons envoyé une délégation d'association à chacune des séances où nous avons été invités et nous acceptons de voir nos propres trajets se compliquer car la sécurité est à ce prix.

A notre connaissance, aucun membre du MCG ne vit au chemin de Mouille-Galand, dans la (grande) partie sans trottoir. Nous vous invitons donc à vous asseoir une semaine devant un portail et à constater ce qui se passe dans ce chemin avant de critiquer, mais choisissez bien le portail, car vous pourriez vous faire rouler sur les pieds !

Ou mieux, utilisez votre temps de présence dans le chemin pour réparer nos barrières, témoins que les véhicules n'ont pas pu se croiser, ou pour pratiquer les premiers secours si un piéton se fait accrocher par un camion. Cela vous permettra également de compter voitures et camions qui circulent dans ce chemin.

Si le MCG défend des intérêts, ce sont probablement les siens, mais lesquels ?

**Merci à la grande majorité de nos élus de nous avoir écoutés et entendus. Nous leur en sommes reconnaissants.**

Association de défense des propriétaires de la zone « Montfleury » et

Association de défense des propriétaires de la zone « Crotte-au-Loup »

## PUBLICITÉ

autos  energies

Jusqu'à 650.- de subvention  
à l'achat d'un VAE



Conseils et essais  
133, route de Peney - 1214 Vernier  
Tél 022 3410874 - info@a-e.ch

**FLYER**  
Innovation in Mobility



**MATERIAUX DE CONSTRUCTION  
JEROME**



## Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier  
1214 Vernier

**Heures d'ouverture:**

Lu-Ve: 8h-19h

Sa: 8h-17h

**LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE**

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roush-Ducret

**Tél. 022 341 05 21**

**Fax: 022 341 02 65**

# Association des intérêts de Vernier-Village (AIVV)

L'association a été créée en 1973 dans le but de préserver la qualité de vie des habitants de cette partie de la commune. Dans les années 1970, il s'agissait d'organiser le développement de la commune ; tout était à faire !

**Aujourd'hui il s'agit d'éviter l'asphyxie ;** l'augmentation massive de la circulation de transit, l'expansion des zones industrielles (ZI) dont les limites sont prévues à quelques mètres de nos écoles, sont des menaces bien réelles. La suppression des derniers espaces arborisés, des champs en bordure du village et des zones de villas qui jouent le rôle de « tampon » entre les dépôts industriels et le village est prévue dans le projet de l'Etat appelé Plan Directeur Cantonal 2030.

**Pour éviter que le village et ses environs deviennent invivables et inhabitables l'AIVV a besoin de vous tous, comme membres.**

Aujourd'hui, l'Etat veut sacrifier cette partie de la commune, et au diable ses habitants qui souhaitent simplement pouvoir vivre normalement chez eux !

Rejoignez-nous dès maintenant. Le Plan Directeur Cantonal (PDC) 2030 nous menace, toutes et tous, locataires et propriétaires.

Pour le Comité: Jean-François Bouvier, Président

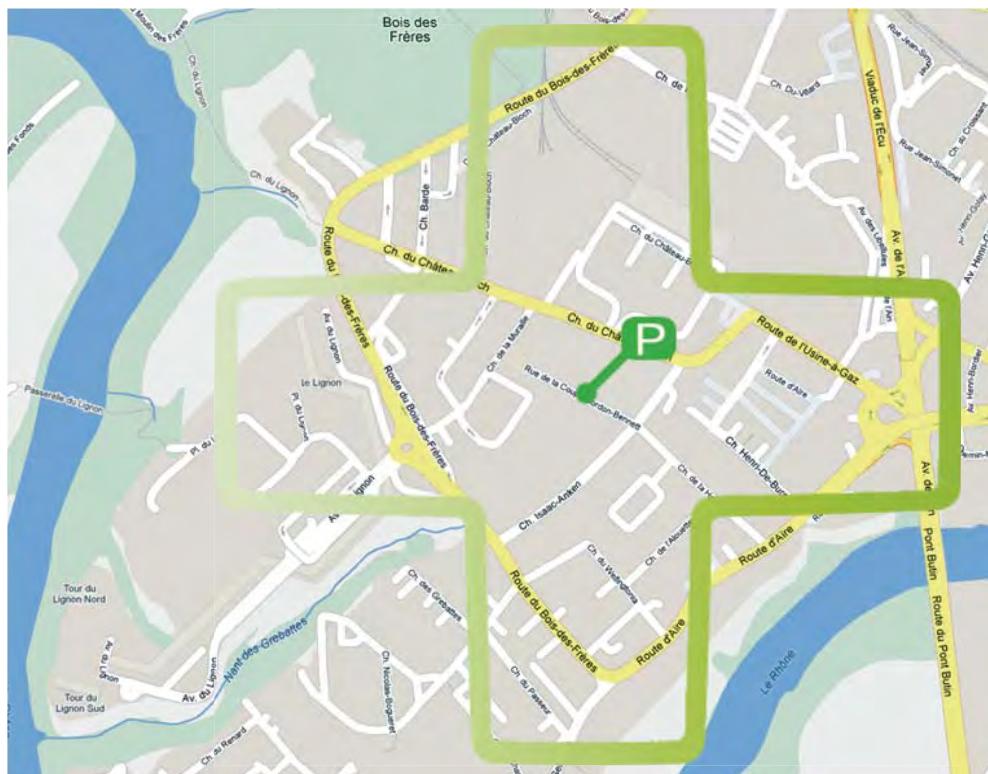
**AIVV – Association des Intérêts de Vernier-Village**  
CP 434, 1214 Vernier  
Cotisation CHF 20.-/pers./an

Envoyez-nous une simple carte avec vos coordonnées (nom et adresse) et nous vous contacterons.

# Pharmacie des Sens+

Ouverte depuis décembre 2012

**La Pharmacie des Sens** répond à vos besoins du lundi au samedi dans le nouveau quartier d'habitation Coupe Gordon-Bennett au Lignon.



#### Pharmacie des Sens:

Rue de la Coupe Gordon-Bennett 4B  
Tél. 022 797 27 37 / Fax 022 797 27 38  
contact@pharmacie-sens.ch  
[www.pharmacie-sens.ch](http://www.pharmacie-sens.ch)

Bus N° 9 et 51 arrêt SIG-Lignon,  
Parking visiteurs chemin de la Muraille

#### Horaires d'ouverture :

Lundi - Vendredi : 7h30 - 19h00  
Samedi : 9h00 - 17h00

Hamid TAGHAVI pharmacien responsable

## Avril

**Jusqu'au 4 mai** – Exposition à la MACAV à Vernier-Village.

**Mercredi 24 avril** – L'Heure du conte à la bibliothèque de Châtelaine à 16h.

**Jeudi 25 avril** – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

**Vendredi 26 avril** – Repas du vendredi de la Carambole au Centre de Quartier du Lignon à 12h.

**Vendredi 26 avril** – Soirée couscous à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon à 19h.

**Du 26 au 28 avril** – Kermesse de la paroisse Saint-Pie-X.

**Samedi 27 et dimanche 28 avril** – Kermesse de la paroisse de Vernier Saints Philippe et Jacques.

**Samedi 27 avril** – Fête de la paroisse protestante d'Aire-Le Lignon au centre commercial du Lignon de 8h à 13h.

**Samedi 27 avril** – Fête à Grange-Lévrier à 16h.

**Samedi 27 avril** – Concert de la fanfare municipale de Vernier à la Salle Avanchet-Salève à 20h.

**Dimanche 28 avril** – Concert du Lignon au temple du Lignon à 18h.

## Mai

**Jeudi 2 mai** – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

**Jeudi 2 mai** – « Livres à goûter » à la bibliothèque de Châtelaine à 15h30.

**Vendredi 3 mai** – Repas du vendredi de la Carambole au Centre de Quartier du Lignon à 12h.

**Samedi 4 mai** – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

**Samedi 4 mai** – Fête de la Danse à la Salle des Fêtes du Lignon, dans les centres commerciaux de Balexert et du Lignon de 10h à 20h.

**Samedi 4 mai** – Rencontres musicales, Thé Dansant au Centre de Quartier des Avanchets de 14h à 18h.

**Dimanche 5 mai** – Dédicace d'Aline Nicolet Gonçalves Cunha au Salon du livre et de la presse de 12h à 14h.

**Dimanche 5 mai** – « Joyeux Dimanches ! » à 12h15 au Centre de Quartier du Lignon.

**Samedi 10 mai** – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

**Samedi 11 mai** – Marché aux plantons ProSpecieRara et aux géraniums aux serres de la Ville de Vernier de 9h à 15h.

**Dimanche 11 mai** – Ouverture de la piscine extérieure du Lignon à 9h30.

**Samedi 11 mai** – Atelier de formation à la résolution des conflits à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon de 14h à 18h.

**Dimanche 12 mai** – Le Quatuor de Genève à l'école allemande à 16h.

**Mardi 14 mai** – Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

**Jeudi 16 mai** – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

**Mercredi 22 mai** – « Café-Croissants » au Centre de Quartier de Balexert à 9h30.

**Mercredi 22 mai** – Inscription aux activités parascolaires pour l'année 2013-2014 (GIAP).

**Mercredi 22 mai** – Spectacle jeune public « Un album pour la jeunesse » à l'aula de l'école des Ranches à 15h.

**Jeudi 23 mai** – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

**Samedi 25 mai** – Présence de l'agence mobile TPG devant la bibliothèque de Châtelaine de 10h à 16h.

**Samedi 25 mai** – Fête de bienvenue des nouveaux habitants du quartier de Gordon-Bennett de 11h30 à 20h.

**Samedi 25 mai** – Fête annuelle du Jardin Robinson du Lignon.

**Samedi 25 mai** – Spectacle jeune public « Un album pour la jeunesse » à l'aula de l'école des Ranches à 16h30.

**Dimanche 26 mai** – Concert du Lignon au temple du Lignon à 18h.

**Vendredi 31 mai** – *Rigoletto* à la Salle des Fêtes du Lignon à 20h.

**Vendredi 31 mai** – Fête des Voisins 2013.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive.

Merci de consulter [www.vernier.ch/événements](http://www.vernier.ch/événements) pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

# MARCHÉ AUX PLANTONS & GÉRANIUMS

VERNIER

EN COLLABORATION AVEC

PROSPECIE RARA



VENTE DE PLANTONS ET GRAINES DE VARIÉTÉS DE LÉGUMES ANCIENS  
EXPOSITION D'ANIMAUX : POULES, CHÈVRES, MOUTONS...  
ASSIETTE PROSPECIE RARA ET BUVETTE

SAMEDI 11 MAI 2013  
DE 9H À 15H

SERRES DE LA VILLE DE VERNIER / CENTRE D'ENTRETIEN  
VIA MONNET 3